



Observatoire
de l'**agriculture**
périurbaine
du **Pays de Rennes**



Programme local
de l'agriculture



NOVEMBRE 2011 [n°1]

Mot des présidents

yveservais.com/ Rennes Métropole



Bernard POIRIER
Président du Pays
de Rennes



Gilles GUILLOMON
Secrétaire général de
la Chambre d'agriculture

Le Programme Local de l'Agriculture (PLA) du Pays de Rennes exprime un partenariat fort entre les collectivités et le monde agricole qui a été signé par Rennes métropole en 2008, puis élargi en 2010 à l'ensemble des EPCI. Ce PLA engage la Chambre d'Agriculture, la SAFER, le Pays de Rennes et ses cinq communautés membres : Pays d'Aubigné, Pays de Château-giron, Pays de Liffré, Rennes Métropole et Val d'Ille. Le PLA constitue un espace d'échanges et de projets entre les représentants agricoles et les élus locaux, en cohérence avec le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale), dont les objectifs sont de :

- construire une culture commune sur les enjeux de l'agriculture,
- conserver un cadre de vie agréable et une agriculture viable,
- identifier des priorités d'actions communes.

Les axes de travail du PLA, et les actions partenariales mise en œuvre concernent notamment le foncier et la prise en compte de l'agriculture dans les opérations d'urbanisme, la valorisation du bocage, le développement des énergies renouvelables, les circuits courts, la communication et la relation entre les agriculteurs et les citoyens.

L'Observatoire de l'Agriculture périurbaine du Pays de Rennes que vous lisez ici est un des chantiers importants du PLA. Il ambitionne de faire partager les réalités agricoles locales d'une façon actualisée et accessible à tous. Élaboré par l'AUDIAR en collaboration avec la Chambre d'Agriculture, il s'adresse prioritairement aux acteurs et décideurs agricoles et territoriaux.

Le territoire, la ville, les espaces, les paysages, l'agriculture et ses productions sont en perpétuelle évolution. Ces changements suscitent de nombreuses questions pour l'avenir de notre territoire : Quelles sont les activités qui se développent autour des agriculteurs ? Quelles sont les besoins des citoyens ? Comment évoluent les métiers de l'agriculture ? Quels programmes et documents orientent localement l'économie ou l'aménagement du territoire ?

Autant de questions qui nécessitent des données, des outils d'aide à la réflexion auquel cet observatoire ambitionne d'apporter des éclairages, qui contribueront également à démentir un certain nombre de clichés de part et d'autre ! Et pour cela, rien ne remplace la richesse des échanges. Gageons que ce document nous aidera à construire quelques ponts pour aller plus loin ensemble, sur notre territoire, où nos destins sont liés.

Bonne lecture.

Le Président
du Pays de Rennes,
Bernard Poirier

Le Secrétaire général de
la Chambre d'agriculture
d'Ille-et-Vilaine,
Gilles Guillomon

L'objectif de cet observatoire est de servir de socle à un dialogue entre collectivités et monde agricole en fournissant des indicateurs et des données sur l'évolution de l'agriculture, du territoire et de l'urbanisation sur le Pays de Rennes.

La ville se développe et entraîne une pression sur l'agriculture (consommation d'espace, difficultés de déplacement...), qui elle-même est en mutation (restructuration des exploitations, crises agricoles, nouveaux marchés...). L'ambition est de donner les éléments d'analyse, base du dialogue, permettant de résoudre l'équation suivante : permettre à la ville de continuer d'accueillir les habitants et leurs activités tout en préservant l'espace agricole et ses capacités de production.

S O M M A I R E

Synthèse	7
Données de cadrage	8

Le territoire

• L'évolution des terres agricoles (SAU)	12
• L'occupation du territoire	13
• La consommation d'espace récente	14
– par l'habitat	
– par les activités	
• Les surfaces agricoles protégées	17
• Les marchés fonciers	18
• L'évolution des paysages agricoles	20
– L'évolution des principaux assolements	
– Le détail des assolements	
– L'évolution des prairies	
– La densité bocagère	
– Les boisements	

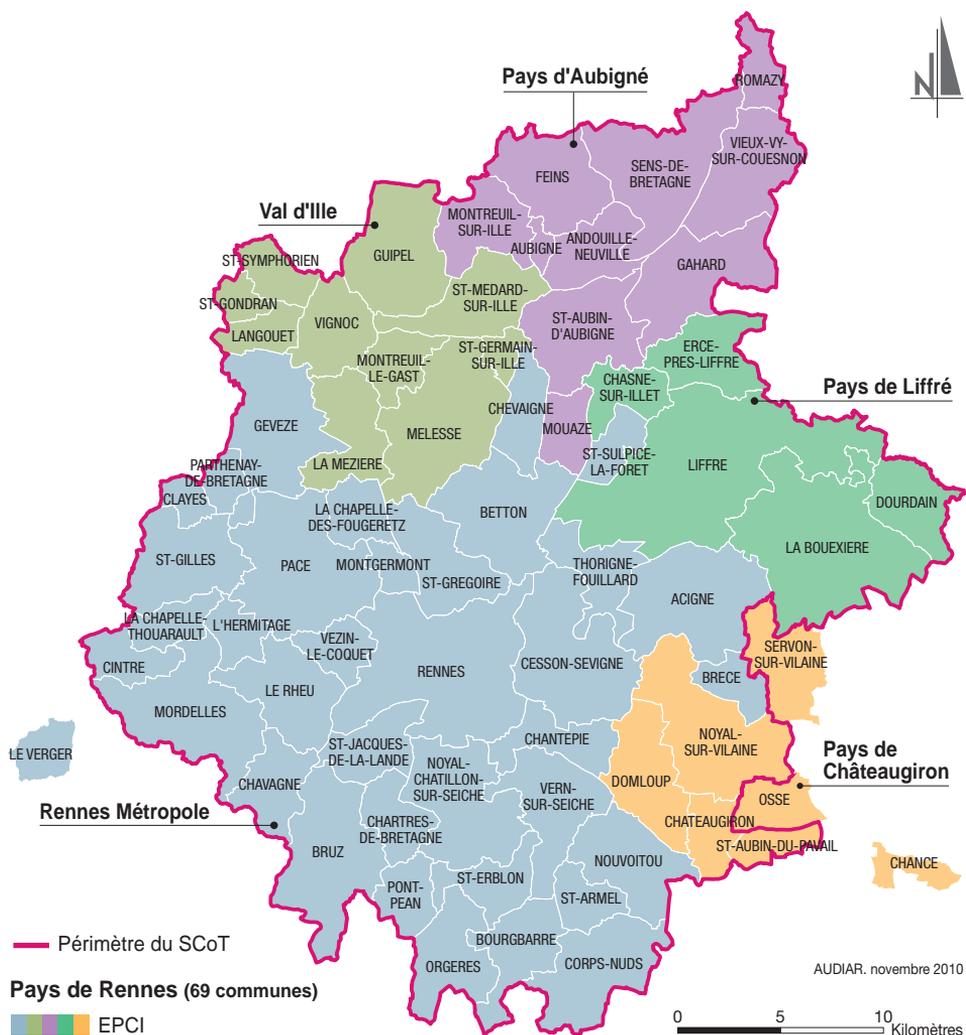
Les exploitations et les actifs agricoles

• Les exploitations agricoles	26
• Les actifs agricoles	28
• La démographie agricole	30
• Les installations et cessations d'activité	31
• Le poids économique	34
• Les aides directes au revenu agricole	35

Les productions

• La filière laitière	38
• Les principaux cheptels	39
• Le maraîchage	42
• Les nouveaux marchés	43
• L'agriculture biologique	44
• Les circuits courts	46
• L'énergie et l'agriculture	48
• Les industries agroalimentaires	50

Le Pays de Rennes regroupe 5 EPCI (établissement public de coopération intercommunale) qui totalisent 69 communes. Le territoire du SCoT du Pays de Rennes est légalement différent. Il compte 65 des communes du Pays de Rennes, dont Saint-Symphorien depuis le 1^{er} janvier 2009. Les communes isolées de Le Verger et de Chancé ne font pas partie du SCoT (discontinuité territoriale), ni les communes de Servon-sur-Vilaine (en attente) et Ossé.



S Y N T H È S E

Le territoire du Pays de Rennes connaît une forte pression d'urbanisation, liée aux dynamiques démographiques et économiques en œuvre autour de la capitale régionale. Cette pression n'est pas sans effet sur un acteur essentiel du territoire : l'agriculture, son économie et le modèle de développement choisi (ville-archipel qui préserve l'agriculture entre les bourgs).

Le développement de l'urbanisation, de l'artificialisation du territoire, encore à dominante agricole aux trois quarts, et des usages de loisirs, a conduit à la perte de 375 hectares de terres agricoles chaque année entre 2000 et 2009. Accompagné par l'évolution que connaît l'agriculture (regroupement et agrandissement des structures...), le nombre d'exploitations ne cesse de diminuer (- 40 %). Pour une centaine d'exploitations qui cessent leur activité chaque année, 35 nouvelles s'installent, orientées en majorité vers le lait.

Le nombre de chefs d'exploitation diminue moins vite (- 15 %), en lien notamment avec le développement des formes sociétaires. Par contre, l'ensemble des actifs agricoles suit cette même tendance avec une diminution de 36 % sur la période, liée à la forte réduction du nombre des conjoints et des aides familiaux sur l'exploitation, ainsi que du nombre de salariés. Les chefs d'exploitation sont majoritairement représentés par la catégorie des quadragénaires et 40 % des exploitants ont plus de 50 ans.

L'activité agricole façonne les paysages tout en assurant la production de denrées alimentaires. La vocation d'élevage du bassin de Rennes, majoritairement orienté vers la production laitière (60 %), se traduit par une dominance des paysages de prairies (37 %) et de cultures, comme la production de céréales (57 %) dont le maïs (28 %), en rotation sur les parcelles. Les surfaces de céréales se sont développées tandis que celles de prairies, qui occupaient plus de la moitié de l'espace agricole dans les années 1980, ont régressé. La présence de bocage vient fortement marquer l'identité du territoire, et les haies, même si elles ont régressé, ont été plus préservées dans l'espace agricole que sur d'autres territoires. Le Pays est faiblement boisé (5,4 %) et encore moins hors Pays de Liffré (1,7 %), et peu de grands boisements marquent le territoire agricole à l'exception du massif des Marches de Bretagne.

Les exploitations agricoles du territoire sont principalement orientées vers l'élevage bovin à près de 80 % (lait 60 %). Viennent ensuite les productions de porcs (20 %) et de volailles (6,7 %). Les élevages se regroupent et la taille des structures augmente, ainsi que le nombre d'animaux présents.

Entre 1999 et 2007, pas moins de 3 300 hectares ont été utilisés sur le territoire, soit en moyenne 367 hectares par an (39,5 % pour l'habitat, 41,5 % pour les activités et 18,9 % pour les équipements collectifs). Cette urbanisation n'est pas réalisée uniquement sur des espaces agricoles, même si c'est le cas pour une grande partie. La perte de SAU est supérieure à cette consommation urbaine. La différence provient notamment des espaces consommés par les infrastructures ou l'achat de terrain de loisirs en campagne (agrément, chevaux...). Le SCoT du Pays de Rennes vise à restreindre les espaces consommés par l'urbanisation et assure une préservation des espaces dédiés à l'agriculture supérieure à 91 %.

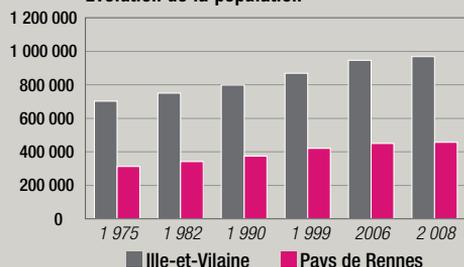


© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

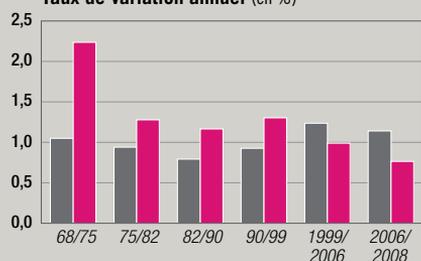
Population

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

Évolution de la population

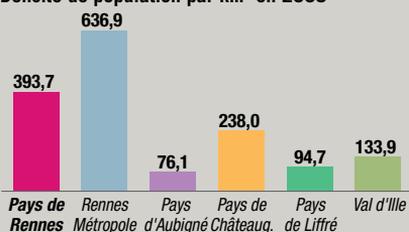


Taux de variation annuel (en %)



> PAR COMMUNAUTÉ

Densité de population par km² en 2008



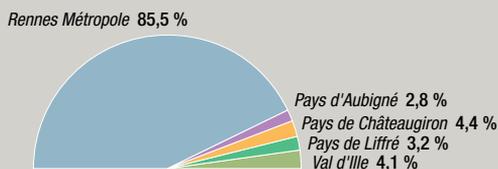
Un territoire dynamique et en développement

L'aire urbaine de Rennes connaît depuis les années 1990 la 3^{ème} plus forte progression démographique de France. La population du Pays de Rennes dépasse les 457 000 habitants en 2008. Selon les projections de l'Insee, l'accroissement de population devrait se poursuivre en Bretagne à l'horizon 2040 et notamment autour de la capitale bretonne, risquant d'accroître la pression sur le foncier et l'agriculture.

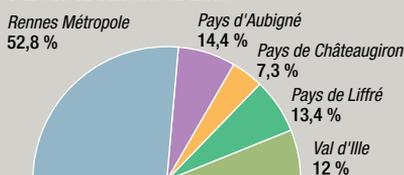
Une forte densité de population, inégalement répartie

La densité de population du Pays de Rennes est importante (388 habitants par km², pour 181 habitants par km² à l'échelle du département). La densité est cependant très variable sur le territoire. Elle atteint 629 habitants par km² sur Rennes Métropole (la population est majoritairement concentrée, à 85,7 %, sur Rennes Métropole qui ne représente qu'un peu plus de la moitié de la superficie totale), alors que dans certains EPCI comme le Pays d'Aubigné ou de Liffré elle n'atteint pas les 100 habitants au km² (territoires plus ruraux et présence d'un massif forestier à Liffré d'environ 4 000 hectares, soit plus de 25 % du territoire).

Part de la population en 2008



Part de la surface en 2006



Le territoire

Superficie en hectares	116 128
Superficie en km ²	1 161

La population en 2008

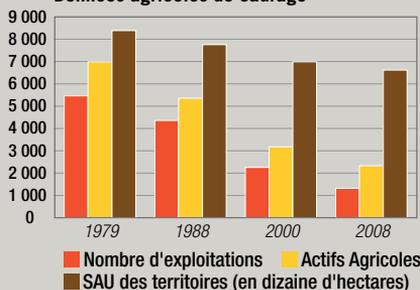
Nombre d'habitants	457 160
Densité d'habitants par km ²	393,7
Nombre d'habitants accueillis depuis 1999	36 863
Évolution de la population entre 1999 et 2008	8,1 %

Sources : Insee, Audiar, DGI, IGN (bdcarto)

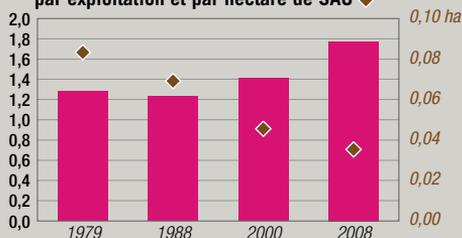
Surfaces

> PAYS DE RENNES

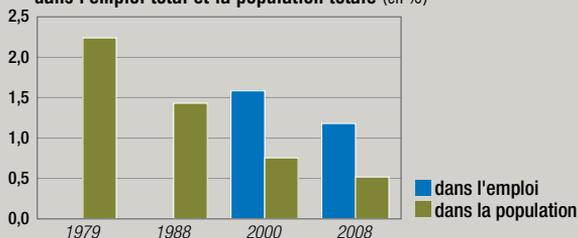
Données agricoles de cadrage



Nombre moyen d'actifs agricoles par exploitation et par hectare de SAU



Part des actifs agricoles dans l'emploi total et la population totale (en %)



Des exploitations agricoles qui se regroupent

La surface utilisée par l'agriculture n'a cessé de diminuer au cours des 30 dernières années avec le développement de l'urbanisation et des infrastructures. Dans le même temps, avec le recul de la surface agricole et les progrès de la mécanisation en agriculture, le nombre d'exploitations et d'actifs agricoles a diminué considérablement. Le nombre moyen d'actifs agricoles par exploitation a quant à lui augmenté.

L'agriculture du Pays de Rennes en 2008

Surface utilisée par l'agriculture

SAU en hectares	66 180
Nombre d'exploitations	1 317

Actifs agricoles

Nombre de chefs d'exploitation	1 774
Nombre d'actifs agricoles	2 337
Nombre d'emplois dans les IAA	2 494

Cheptels animaux

Bovins	96 072
Porcs	167 310
Volailles	3 873 685

Sources : DRAAF Bretagne, SRISE - AGRESTE (Recensement Général de l'Agriculture 1979, 1988 et 2000) et ASP - Données déclarées à la PAC (2007 à 2009)



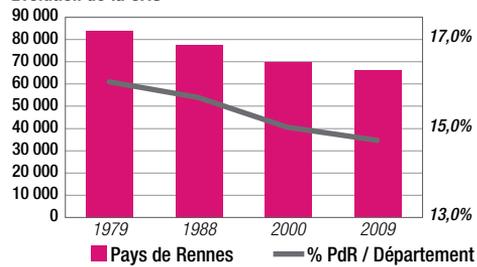
© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

Le territoire

Surface agricole utile (SAU)

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

Évolution de la SAU



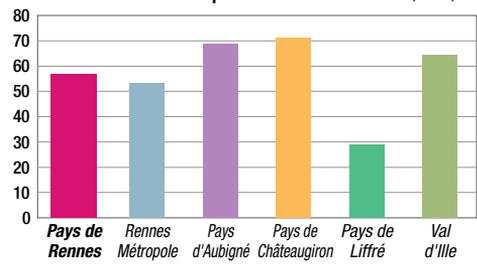
Une surface agricole qui diminue plus vite qu'à l'échelle départementale

La SAU du Pays de Rennes est de 66 011 hectares en 2009, soit près de 57 % du territoire. Depuis 30 ans, la consommation d'espace engendrée par le dynamisme du territoire a causé une perte de SAU importante. Entre 1979 et 2008, 17 764 hectares ont perdu leur vocation agricole. Entre 2000 et 2009, c'est l'équivalent de 375 hectares qui disparaissent annuellement. Sur cette période, la SAU diminue de 5,4 % alors que cette baisse est de 3,6 % à l'échelle du département. La part de la SAU du Pays de Rennes dans le département s'est réduite en passant de 16 % en 1979 à 14,7 % en 2009.

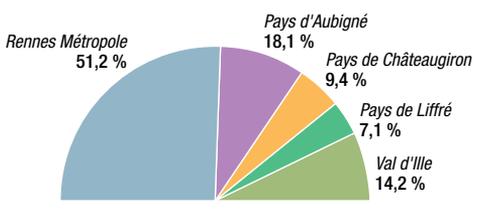
Le Pays de Liffré se démarque des autres territoires avec seulement 29 % de son territoire en SAU, en raison de la présence du massif forestier des Marches de Bretagne.

> PAR COMMUNAUTÉ

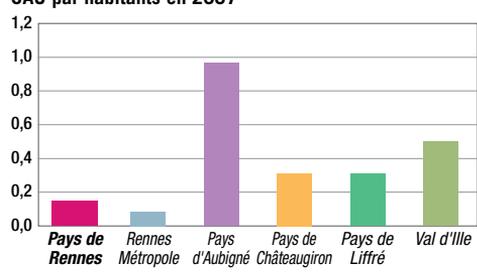
Part de la SAU sur la superficie totale en 2009 (en %)



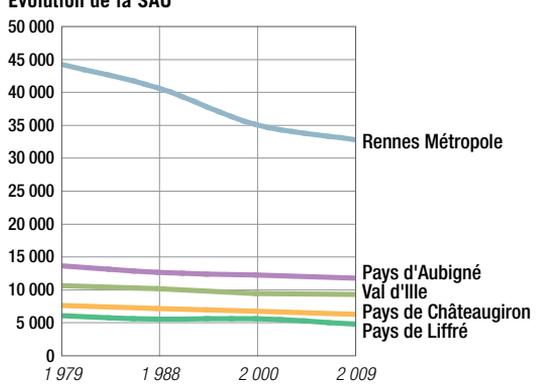
Part de la SAU



SAU par habitants en 2007



Évolution de la SAU

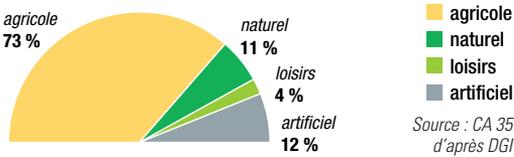
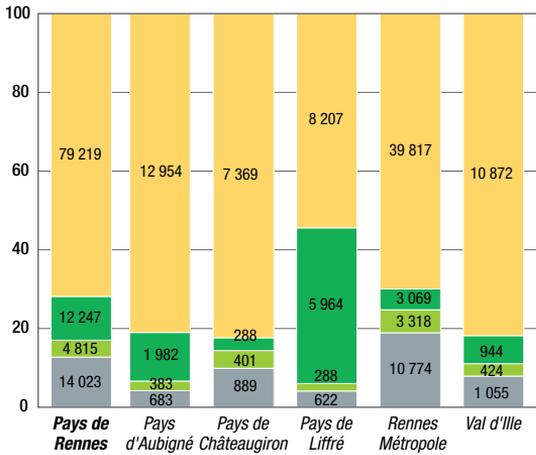


La surface agricole utilisée (ou utile) (SAU) est constituée de l'ensemble des terres de l'exploitation consacré à la production agricole : terres arables (grande culture, cultures maraîchères, prairies artificielles, jachères...), surfaces toujours en herbe (prairies permanentes), cultures pérennes (vignes, vergers...). Elle n'inclut pas les bois et forêts.

Sources : DRAAF Bretagne, SRISE : AGRESTE (Recensement Général de l'Agriculture 1979, 1988 et 2000) et ASP - Données déclarées à la PAC (2007 à 2009)

> PAYS DE RENNES PAR COMMUNAUTÉ

Occupation du sol selon les données du cadastre en 2008 (en %)



Source : CA 35 d'après DGI

Une surface artificialisée encore contenue en 2008

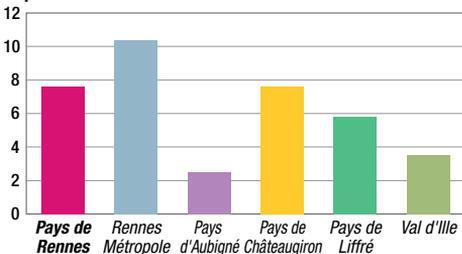
Le territoire du Pays de Rennes est encore en grande majorité à dominante agricole en termes d'occupation du sol (73 %), même si l'urbanisation se développe et occupe 12 % du territoire en 2008. Les surfaces artificialisées (incluant également les zones de loisirs) couvrent de l'ordre de 16 % du Pays de Rennes. Le reste correspond aux espaces naturels (forêts, rivières et plan d'eau...) qui occupent un peu plus d'un dixième du Pays.

L'habitat domine au niveau du territoire artificialisé

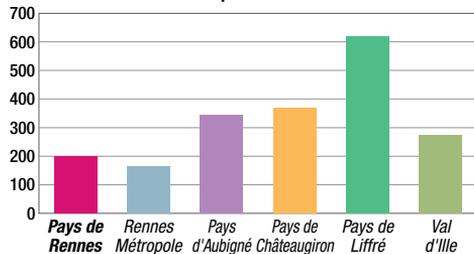
Le territoire artificialisé est principalement composé d'habitat (7,6 % du territoire, couvrant 8 910 hectares). Viennent ensuite à parts égales les zones d'activités (3,1 % du territoire, 3 637 hectares) et les équipements naturels ou de loisirs verts (3,4 %, 3 925 hectares). Le reste est composé des équipements de superstructure (universités, lycée, collèges, ...) principalement localisés sur Rennes (1,4 %, 1 605 hectares). Le territoire de Rennes Métropole est plus artificialisé que le reste du Pays de Rennes (plus de 20 %) et concentre les équipements de superstructure.

Synthèse des PLU 2008

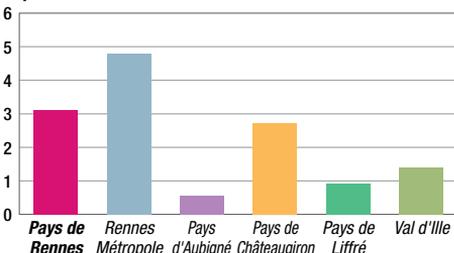
Espaces à vocation habitat dans les PLU (en %)



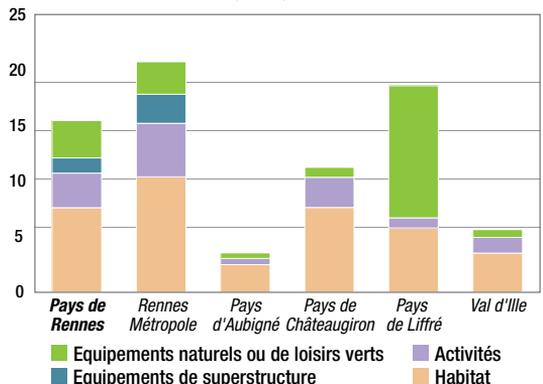
Surface d'habitat au PLU par habitant (m²)



Espaces à vocation activités au PLU (en %)



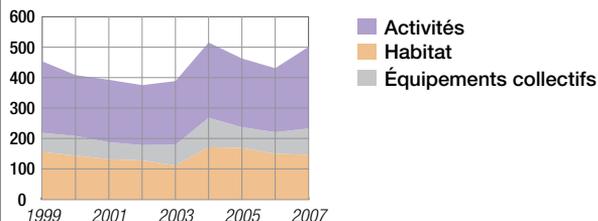
Urbanisation dans les PLU (en %)



Sources : DDTM35 – Audiar assemblage POS/PLU 31/12/2008

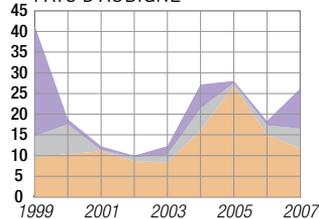
La consommation d'espace

> PAYS DE RENNES

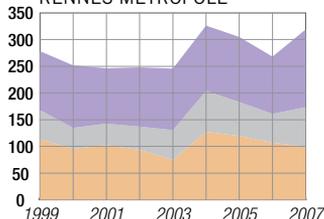


> PAR COMMUNAUTÉ

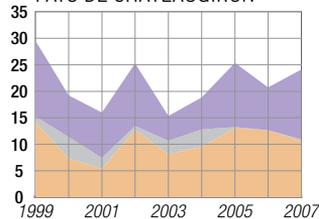
PAYS D'AUBIGNÉ



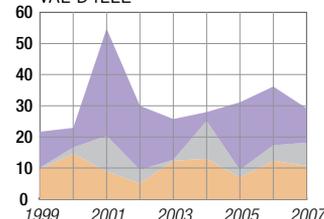
RENNES MÉTROPOLE



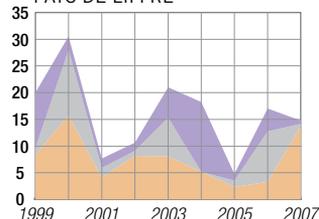
PAYS DE CHÂTEAUGIRON



VAL D'ILLE



PAYS DE LIFFRÉ



Une consommation d'espace importante liée à l'accueil de nouveaux habitants et d'activités

Le dynamisme de la capitale bretonne engendre une consommation de foncier importante. Le Pays de Rennes compte près de 36 900 habitants nouveaux entre 1999 et 2008, soit une augmentation de 8,1 % de la population qui atteint 457 160 habitants en 2008. Chaque année en moyenne, 367 hectares sont urbanisés sur le territoire (145 hectares pour l'habitat, 152 pour les activités et 70 pour les équipements collectifs). Il convient de signaler qu'il s'agit de consommation totale, et que toutes ces constructions ne sont pas réalisées en extension urbaine sur des terres agricoles, même si c'est le cas pour une grande partie.

Pour l'habitat, plus de 1300 hectares ont été urbanisés entre 1999 et 2007. Rennes Métropole a consommé 71,4 % des surfaces consacrées à l'habitat en produisant 85,7 % des logements du Pays de Rennes (71,1 % de la population accueillie). Les densités y sont plus fortes que sur le reste du Pays (31,1 logement par hectares en moyenne sur la période 1999/2007) et progressent fortement depuis 2005 pour atteindre plus de 44 logements par hectares en 2007. Cette densité moyenne est de l'ordre de 12 logements par hectare pour les autres communautés, à l'exception de Châteauaugiron où elle avoisine les 19 logements par hectare. En matière d'activités, plus de 1370 hectares ont été consommés, dont 77 % sur le territoire de Rennes Métropole et 10 % sur le Val d'Ille. Les équipements collectifs consomment près de 70 hectares par an (626 hectares entre 1999 et 2007) et plus de 80 % sont réalisés sur le territoire de Rennes Métropole.

L'agriculture consomme également de l'espace avec la réalisation de bâtiments agricoles en lien avec l'activité (stabulations, hangars...) et près de 50 hectares ont ainsi été artificialisés entre 1999 et 2007, soit près de 5,5 hectares par an.

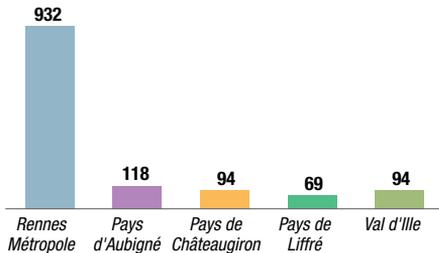
La loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche se fixe comme objectif de réduire de moitié le rythme de consommation d'espace agricole. Une commission départementale de la consommation des espaces agricoles présidée par le préfet sera dorénavant chargée d'émettre un avis sur tout changement de destination des terres agricoles.

Source : DREAL Bretagne Sitadel

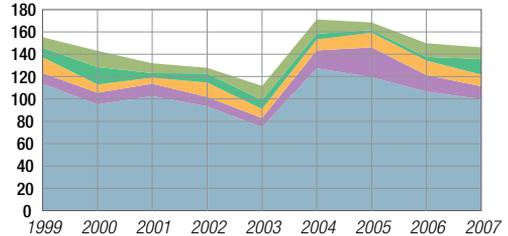
Espace consommé pour l'habitat

> PAR COMMUNAUTÉ

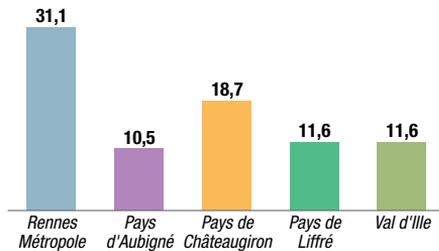
Surface consommée pour l'habitat entre 1999 et 2007 (en ha)



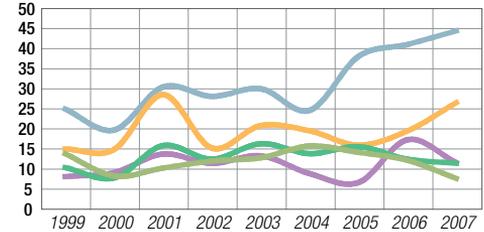
Surface consommée pour l'habitat (en ha)



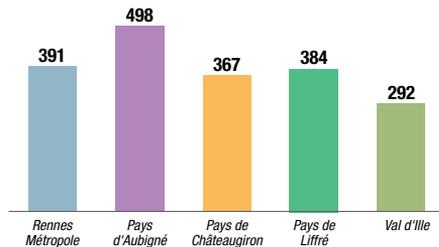
Densité moyenne de logements entre 1999 et 2007 (par ha)



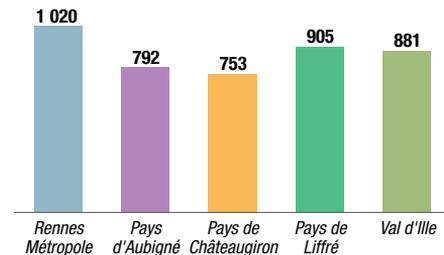
Densité de logement (par hectare)



Surface consommée pour l'habitat par habitant accueilli entre 1999 et 2006 (en m²)



Surface totale consommée par habitant accueilli entre 1999 et 2006 (en m²)



Source : DREAL Bretagne Sitadel

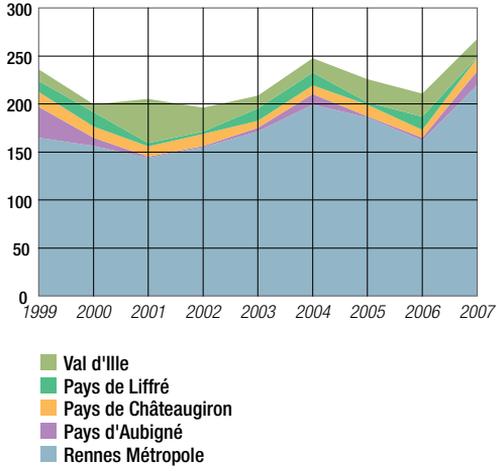


© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

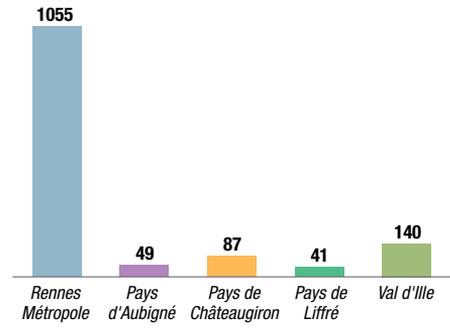
Espace consommé pour les activités

> PAR COMMUNAUTÉ

Surface consommée pour les activités (en ha)



Surface consommée pour les activités entre 1999 et 2007 (en ha)



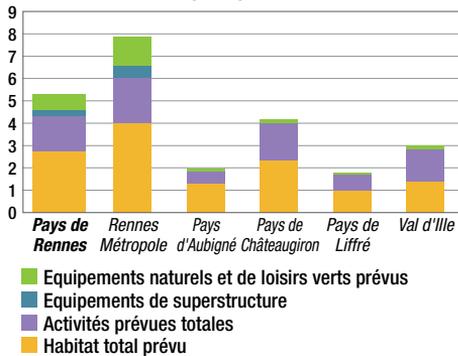
Source : DREAL Bretagne Sitadel



© Audiard (Emmanuel Boureau)

Synthèse des PLU 2008

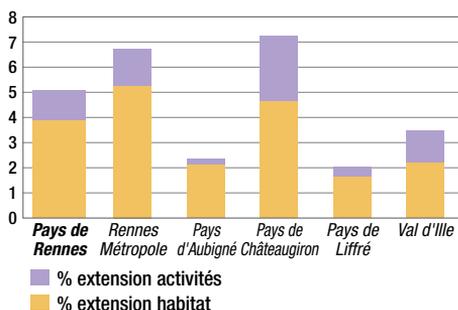
La consommation d'espace prévue aux PLU (en %)



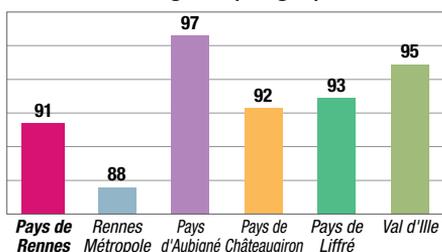
Sources : DDTM35 – Audiar assemblage POS/PLU 31/12/2008

Consommation maximale autorisée par le SCoT

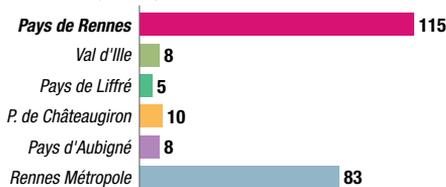
Part de la surface du territoire autorisée en extension au SCoT (en %)



Part de la surface agricole protégée par le SCoT (en %)



Perte potentielle d'exploitations agricoles (à surface moyenne équivalente en 2009)



Sources : Audiar

Plus de 91 % du territoire agricole préservé pour 20 ans

Le Schéma de cohérence territoriale du Pays de Rennes approuvé fin 2007 encadre la consommation d'espace pour les 20 ans qui viennent, tant pour l'habitat que pour les activités. La consommation maximum autorisée pour l'habitat est de 4 405 hectares à l'échelle du Pays de Rennes, soit 3,9 % du territoire (dont 400 hectares conditionnels). En ce qui concerne les activités, cette extension maximale est de 1 310 hectares, soit 1,2 % du territoire (dont 255 hectares conditionnels). Le SCoT permet donc l'urbanisation de 5,1 % du Pays de Rennes. Rapporté à la surface agricole utile au moment de son approbation, c'est de l'ordre de 8,6 % d'espace agricole maximum qui peut être consommé par l'urbanisation et si l'ensemble des surfaces autorisées par le SCoT sont consommées à l'horizon 2020, c'est l'équivalent de 115 exploitations actuelles qui vont disparaître, soit pratiquement 8,5 % des structures présentes en 2007.

En 2008, des PLU plus consommateurs d'espace que ne l'autorise le SCoT

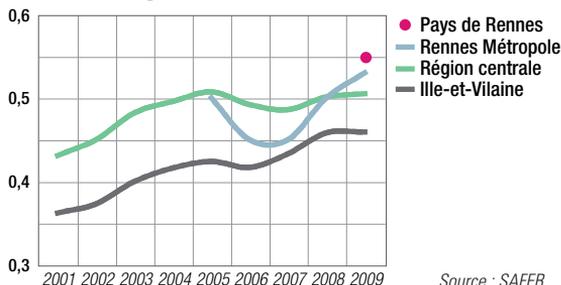
Les documents d'urbanisme (PLU) programment le développement des communes et la destination des sols sur leur territoire. En 2008, les PLU du Pays de Rennes envisageaient de consommer 5,3 % du territoire supplémentaires (soit plus de 6 230 hectares), ce qui est plus que le potentiel autorisé par le SCoT (5,1 %), tant pour l'habitat (4 412,5 ha) que pour les activités (1 820 ha). Sur le territoire de Rennes Métropole, les surfaces d'extension affichées par l'ensemble des PLU dépassent les potentiels autorisés par le SCoT en habitat et en activités. Pour les autres EPCI, seules les surfaces projetées en activités sont supérieures au potentiel du SCoT, à l'exception du Pays de Châteaugiron. Les PLU devant être compatibles avec le SCoT, leur révision devra permettre de respecter les potentiels maximums autorisés et donc de diminuer les surfaces d'extension initialement projetées. Cependant, au regard de la durée de vie d'un PLU, il est étonnant de voir que les certaines communes ont déjà en projection programmé la consommation de tout leur potentiel autorisé.

Schéma de cohérence territoriale (SCoT). Le SCoT est un document d'urbanisme qui fixe à moyen-long terme des orientations générales en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme à l'échelle d'un « bassin de vie ». Les outils de planification sectorielle (Programme Local de l'Habitat, Plan de Déplacement Urbain...) comme les documents d'urbanisme locaux (Plan Locaux d'Urbanisme...), ou encore les principales opérations foncières ou d'aménagement doivent être compatibles avec le SCoT.

Plan Local d'Urbanisme (PLU). Le PLU est un document de planification communale qui définit les projets et l'utilisation des sols sur la commune. Il a notamment vocation à fixer les règles d'urbanisme applicables aux permis de construire.

Prix des terres agricoles

Prix des terres agricoles (en €/m²)



Source : SAFER

Des prix élevés qui semblent progresser près de la ville

Hormis sur le littoral, c'est dans le bassin de Rennes que se situent les prix les plus élevés en matière de terres agricoles. Sur le territoire du Pays de Rennes, la valeur moyenne est de 5 300 euros /ha (0,53 euro/m²) en 2009. Il semble qu'après des années de hausse, les prix se stabilisent dans la petite région agricole de référence qui inclut le Pays de Rennes, même si le prix de la terre nue continue de progresser légèrement (1 %). En revanche, sur le territoire du Pays, cette évolution est de plus 6 %, elle fait suite à des années de relative stabilité. Ce qui laisse penser que le marché est plus tendu à proximité de la ville centre sur des terres ayant de bonnes références laitières. La poursuite des travaux d'infrastructure, comme la LGV, contribue également à la hausse des prix du foncier.

Un marché des loisirs qui reste modeste

C'est un petit marché en termes de volumes de vente et de superficies échangées. Les valeurs observées restent modérées, mais elles sont tout de même en moyenne 5 fois plus élevées que la terre agricole nue échangée sur le pays. C'est sur la métropole rennaise que les prix sont les plus élevés. En revanche, ce marché semble plus important en dehors du pays, sur les couronnes de l'aire urbaine. Alors que les superficies vendues totalisent 0,1 % des terres agronaturelles des PLU sur Rennes Métropole et le pays, elles représentent 0,5 % sur les couronnes de l'aire urbaine.

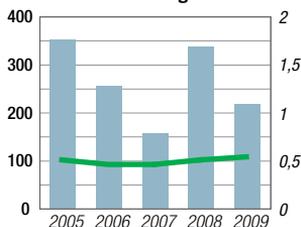
Un marché de la terre à urbaniser impacté par la crise

L'année 2009 a été marquée par la crise immobilière, les volumes échangés sont donc faibles. En moyenne depuis 2005 sur la métropole rennaise, ce sont 2,5 % des superficies AU qui ont été échangés chaque année, contre 1,4 au cours de 2009. Sur les autres communes du Pays de Rennes, l'activité de ce marché semble mieux résister avec près de 3 % des superficies AU vendues (Aire urbaine). Les prix restent globalement stables. Dans la couronne hors de l'agglomération, ils sont en moyenne plus chers de 2 euros/m². Ce paradoxe apparent, en regard de ce qui est observé dans l'ensemble des agglomérations, s'explique par l'ancienneté de la politique de maîtrise foncière de Rennes Métropole.

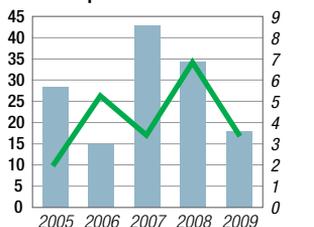


Marchés fonciers sur Rennes Métropole

Marché de la terre agricole

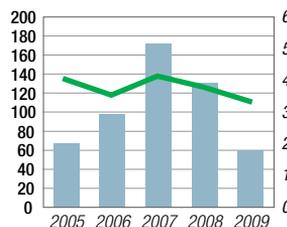


M. des espaces naturels et de loisirs

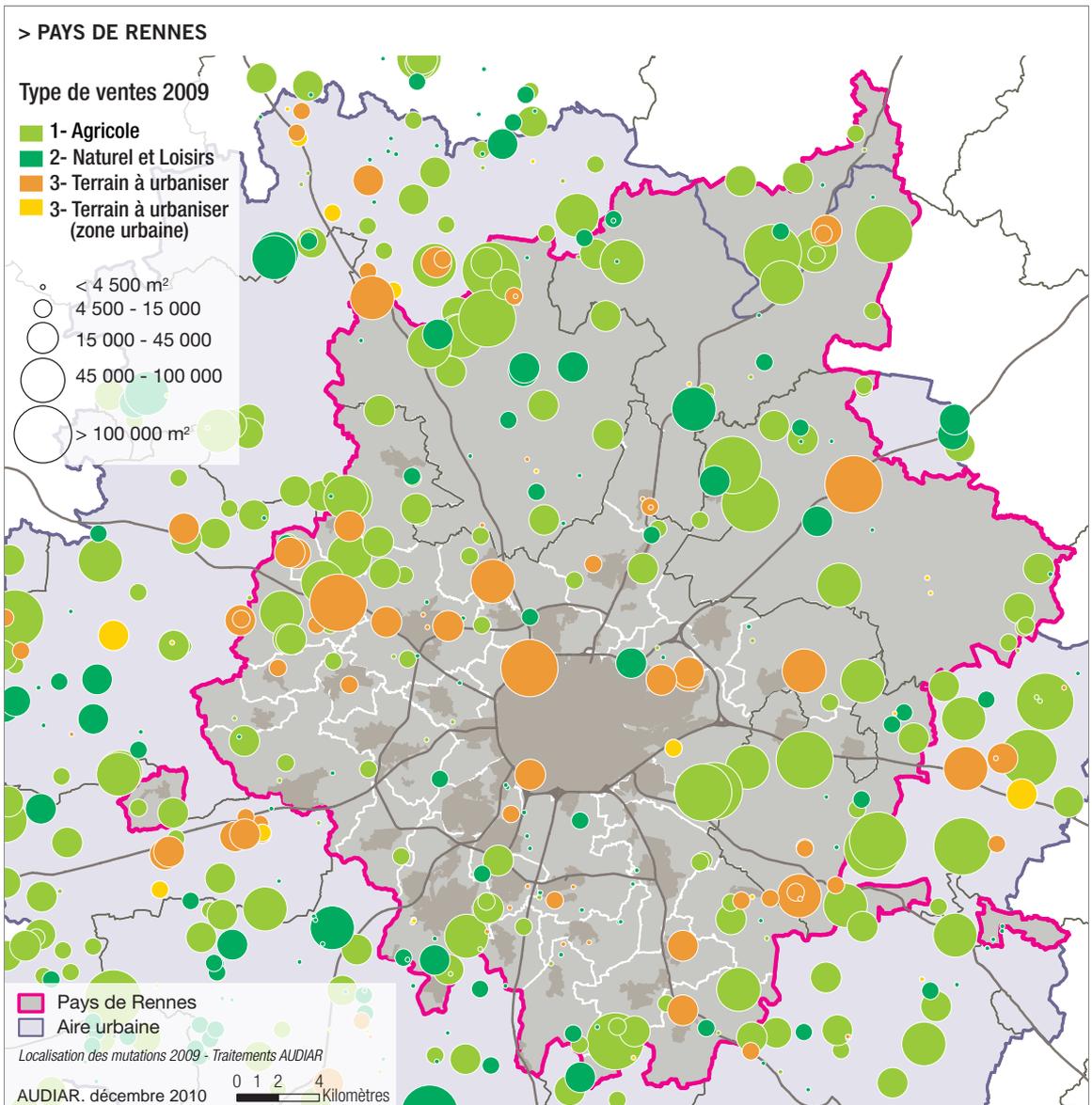


■ Superficie échangée (ha) — Prix (€/m²)

Marché des terrains à urbaniser



Source : Observatoire foncier – AudiAR



Source : Observatoire foncier AUDIAR

Les différents marchés fonciers

Trois marchés concernent directement les surfaces agricoles.

Le marché des espaces naturels agricoles productifs (marché 1). C'est le marché des terrains naturels, comme biens de production agricole. Les valeurs foncières y reflètent les valeurs ajoutées de la production agricole (ou des subventions) en céréales, fourrage... ou a des fins d'élevage. Il est également appelé par la SAFER le **marché des terres et des prés libres non bâtis**.

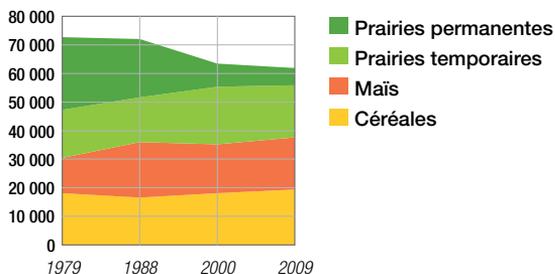
Le marché des espaces naturels et de loisirs (marché 2). C'est le marché de l'espace naturel comme bien de consommation. Beaucoup d'espaces naturels sont achetés sans perspective de productions rentables réelles, pour le seul plaisir (terrain de chasse, jardinage de détente, terrain de loisirs, espaces naturels des résidences secondaires...). Les acquéreurs sont des non agriculteurs. La valeur foncière ne reflète alors aucune valeur ajoutée, mais seulement une satisfaction du consommateur d'espace. Les valeurs sont très ouvertes, allant quasiment du prix de la terre agricole, à celui des terrains à urbaniser.

Le marché des terrains à urbaniser (ou terrain brut en extension urbaine – marché 3). C'est le marché des terrain naturels, comme matière première du développement urbain (ou gisement foncier). Ce sont les terrains achetés par les aménageurs ; terrains urbanisables mais non encore constructibles, généralement sur les franges urbaines. Le champ de valeur y est très ouvert, il peut varier quasiment du prix du terrain agricole à celui du terrain à bâtir.

L'évolution des principaux assolements

Principaux assolements (en ha)

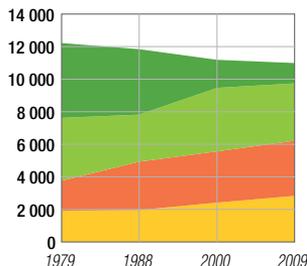
> PAYS DE RENNES



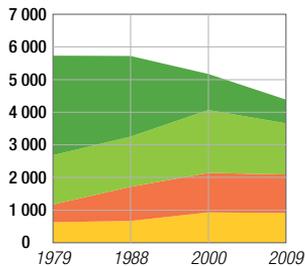
© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

> PAR COMMUNAUTÉ

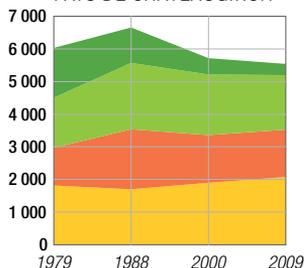
PAYS D'AUBIGNÉ



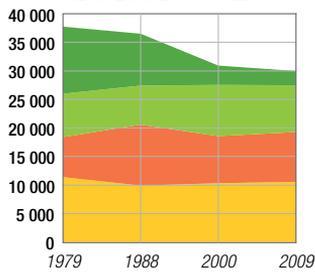
PAYS DE LIFFRÉ



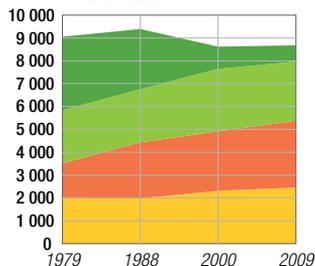
PAYS DE CHÂTEAUGIRON



RENNES MÉTROPOLE



VAL D'ILLE



Assolement : surfaces des principales cultures en ha déclarées à la PAC.

Un paysage d'élevage où les prairies diminuent au profit des cultures fourragères

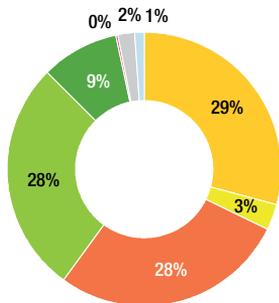
Les paysages agricoles du Pays de Rennes ont suivi les évolutions de l'agriculture et de ses pratiques. En trente ans, les prairies ont reculé, passant de plus de la moitié des parcelles à un peu plus du tiers. Les surfaces en prairie ont tendance à se stabiliser depuis le début des années 2000. Dans la lignée des tendances observées sur le département, ce recul s'est fait au profit de cultures comme les céréales (passant de 36,2 % à 56,9 %) dont le maïs qui a connu un fort développement dans les années 1980 (passant de 14,7 % à 27,6 % entre 1979 et 2009). Les surfaces cultivées du Pays de Rennes sont très largement dominées par ces trois choix culturaux (94 % en 2009), destinés à l'alimentation animale, illustrant la vocation d'élevage de ce territoire qui façonne le paysage. Les surfaces restantes sont consacrées aux oléoprotéagineux (3 %), aux légumes (1 %) avec notamment les surfaces maraîchères et à d'autres cultures plus marginales (vergers...).

Sources : DRAAF Bretagne, SRISE : AGRESTE (Recensement Général de l'Agriculture 1979, 1988 et 2000) et ASP - Données déclarées à la PAC (2007 à 2009)

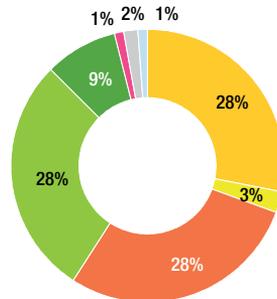
Détails des assolements

Assolements des terres en 2009 (en ha)

> PAYS DE RENNES

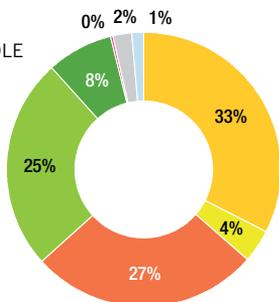


> ILLE-ET-VILAINE

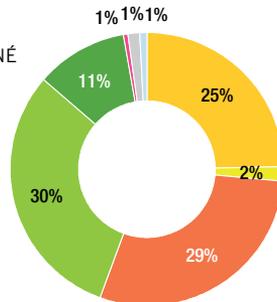


> PAR COMMUNAUTÉ

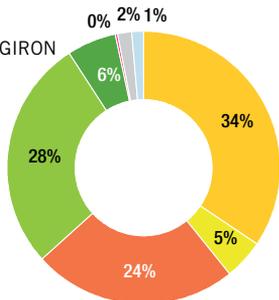
RENNES
MÉTROPOLE



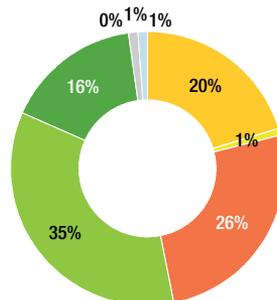
PAYS
D'AUBIGNÉ



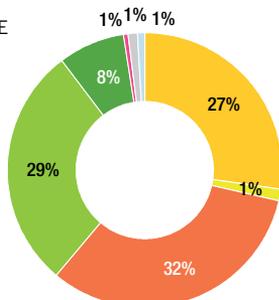
PAYS DE
CHÂTEAUGIRON



PAYS DE
LIFFRÉ



VAL D'ILLE



Des assolements assez similaires sur l'ensemble du département

Le Pays présente des assolements globalement proches de ceux du reste du département et assez peu de disparités entre les communautés, à l'exception du Pays de Liffré où plus de la moitié de la SAU est en herbe.

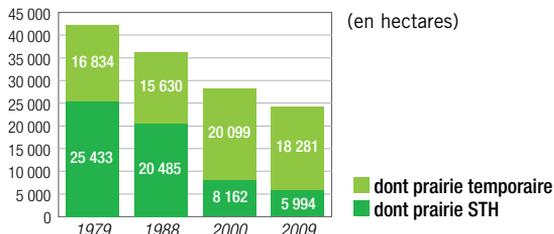
Source : DRAAF Bretagne, SRISE, ASP – Données déclarées à la PAC (2009)

L'ÉVOLUTION DES PAYSAGES AGRICOLES

L'évolution des prairies

Évolution des surfaces de prairies

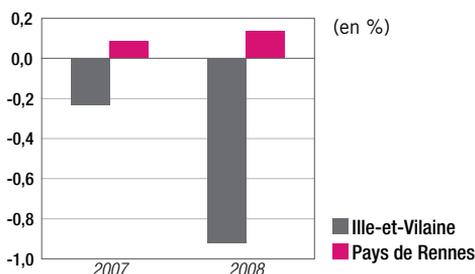
> PAYS DE RENNES



(en hectares)

Les prairies permanentes ont subi un net recul

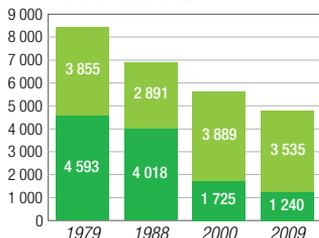
En lien avec le recul de l'élevage, les surfaces de prairies ont diminué au cours des trente dernières années. Les prairies permanentes (dites « surfaces toujours en herbe », les surfaces les moins productives du point de vue agricole) ont connu la plus forte régression, passant de 30 % des parcelles en 1979 à 9 % en 2009. Les prairies temporaires (qui sont des parcelles faisant en général partie de la rotation des cultures à l'échelle d'une exploitation) ont en revanche progressé, passant de 20,1 % en 1979 à 27,7 % en 2009. Les prairies permanentes restantes sont principalement localisées dans les fonds de vallées du Pays. Certaines sont des prairies humides. Sur la période récente (2007 et 2008), les surfaces de prairies temporaires augmentent très légèrement sur le Pays de Rennes alors qu'elles continuent de régresser au niveau départemental.



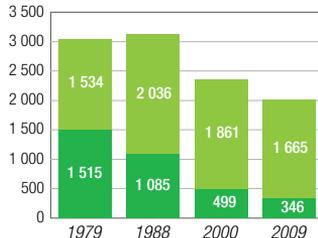
(en %)

> PAR COMMUNAUTÉ

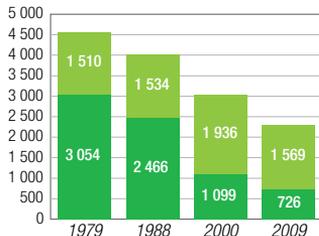
PAYS D'AUBIGNÉ



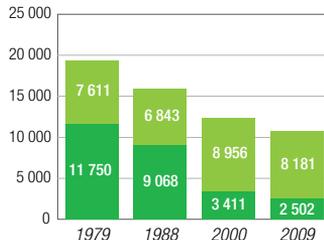
PAYS DE CHÂTEAUGIRON



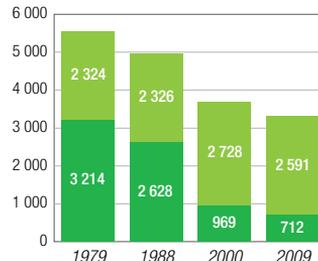
PAYS DE LIFFRÉ



RENNES MÉTROPOLE



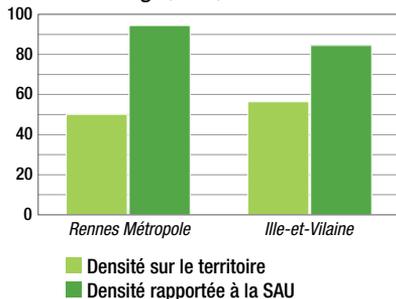
VAL D'ILLE



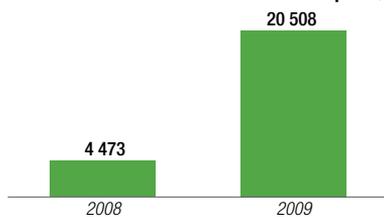
Sources : DRAAF Bretagne, SRISE : AGRESTE Recensement Général de l'Agriculture 1979, 1988 et 2000) et ASP - Données déclarées à la PAC (2007 à 2009)

La densité bocagère

Densité de bocage (ml/ha)



Plantations réalisées sur Rennes Métropole (en ml)



Le bocage, véritable forêt linéaire, est caractéristique des territoires agricoles bretons. Les haies bocagères qui séparent les parcelles agricoles marquent le paysage. À l'origine, il a été créé à des fins agricoles au Moyen-Âge. Les haies séparaient les espaces d'élevage de ceux dédiés à la culture. Plus récemment, au 19^e siècle, quand l'utilisation collective du sol a cessé, les haies servaient à clôturer les propriétés. Le chêne et le châtaignier sont les arbres les plus communs dans les haies bocagères locales. Dans les zones de bas fonds, on trouve plutôt l'aulne et le saule.

Un paysage bocager emblématique

La densité de bocage sur le territoire de Rennes Métropole est légèrement inférieure à la densité observée en Ille-et-Vilaine. Cependant, cette densité rapportée à la surface exploitée par l'agriculture est plus importante que sur le reste du département, dénotant une plus grande préservation des haies au sein de l'espace agricole.

Si les données concernant l'évolution précise du linéaire bocager ne sont pas encore connues à l'échelle du Pays de Rennes, près de 640 kilomètres de haies ont été plantées dans le cadre du programme du Conseil Général d'aides à la plantation de haies bocagères depuis les années 1990. Le lancement récent du programme Breizh Bocage a pour but de dynamiser la reconquête du bocage. Un suivi de ce programme sera intégré à cet observatoire.

En Ille-et-Vilaine, les aides à la plantation initialement gérées par le Conseil Général sont dorénavant gérées par les EPCI. Sur le territoire de Rennes Métropole, près de 25 kilomètres ont été plantés avec l'appui de la Chambre d'Agriculture depuis 2008.

Ces actions en faveur du bocage sont à mettre en relation avec les débouchés économiques et le développement de la filière bois sur le territoire.

Les données sur les autres EPCI du Pays de Rennes ne sont pas encore intégrées.

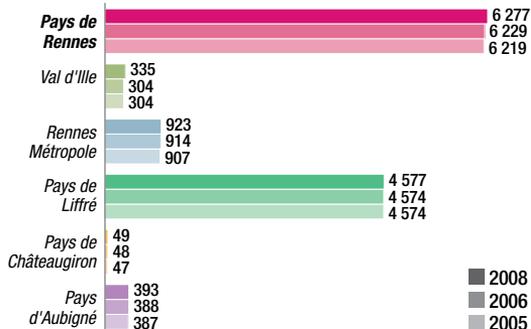
Sources : Audiar, Rennes Métropole



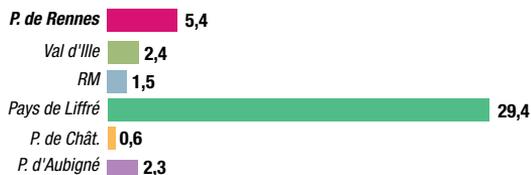
Les boisements

> PAYS DE RENNES

Surfaces boisées cadastrées (en ha)



Taux de boisement en 2008 (en %)

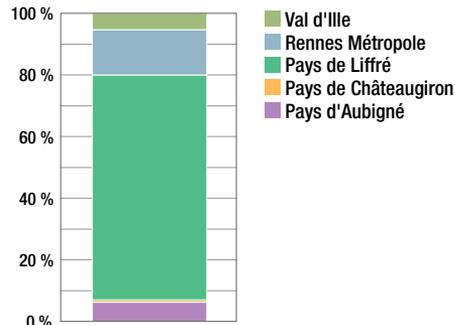


Un territoire faiblement boisé

Le territoire du Pays de Rennes est globalement peu boisé, à l'exception du Pays de Liffré qui comprend le massif des Marches de Bretagne (près de 30 % de son territoire). Entre 1975 et 2006, 155 hectares de bosquets ont été plantés avec les subventions du Conseil Général. Selon les surfaces cadastrées, il apparaît que le taux de boisement est globalement stable à l'échelle du Pays de Rennes, passant de 6 219 hectares à 6 277 entre 2005 et 2008.

> PAR COMMUNAUTÉ

Part des surfaces boisées cadastrées en 2008



Source : CA 35 d'après DGI



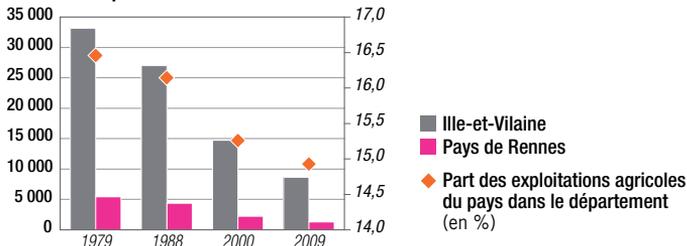
Les exploitations et les actifs agricoles

LES EXPLOITATIONS AGRICOLES

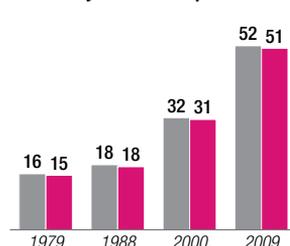
Exploitations agricoles ayant leur siège dans le Pays de Rennes

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

Nombre d'exploitations



Taille moyenne des exploitations (en ha)



Moins d'exploitations, mais une évolution vers un regroupement des structures

Le Pays de Rennes a connu ces 30 dernières années une diminution très importante du nombre de sièges d'exploitation. En 2009, 1 298 exploitations restaient présentes, soit le quart des sièges qui existaient en 1979. Entre 2000 et 2009, près de 6 % des sièges d'exploitation ont disparu tous les ans, mais il semble cependant que ce taux de disparition se réduise sur la période récente (moins de 4 % en 2008 et 1,5 % en 2009). Cette diminution du nombre de sièges sur le Pays de Rennes est à mettre en relation avec l'agrandissement et le regroupement des structures qui suit la tendance à l'œuvre dans tout le

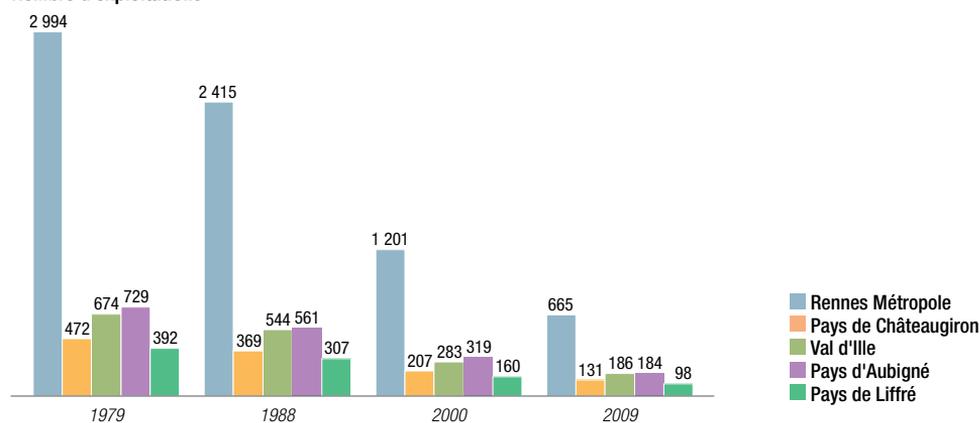
département. Reflet de l'évolution du métier d'agriculteur (spécialisation, aspiration au temps libre...), le nombre d'exploitations sociétaires est passé d'environ 30 % des exploitations à un peu moins de la moitié entre 2000 et 2008.

Le Pays de Rennes est un des territoires du Département qui a connu la plus forte progression des exploitations en société. Ce mode d'exploitation associant souvent plusieurs actifs est notamment privilégié à l'installation (86 % des jeunes installés entre 2005 et 2009 en forme sociétaire).

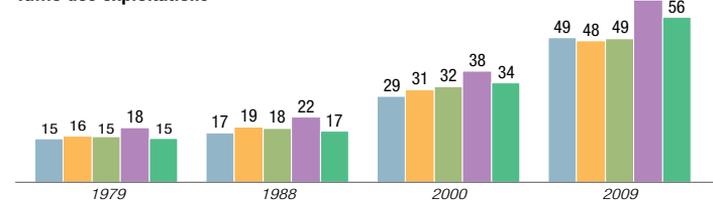
La taille moyenne des structures est passée d'une quinzaine d'hectares en 1979 à 51 hectares en 2009.

> PAR COMMUNAUTÉ

Nombre d'exploitations



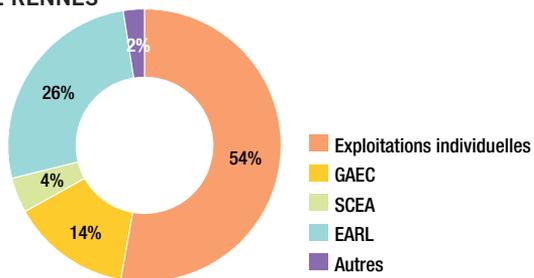
Taille des exploitations



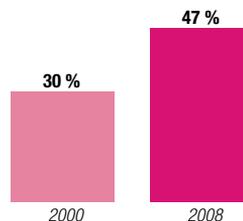
Sources : DRAAF Bretagne, SRISE : AGRESTE Recensement Général de l'Agriculture 1979, 1988 et 2000) et ASP - Données déclarées à la PAC (2007 à 2009)

Statut juridique des exploitations agricoles

> PAYS DE RENNES



Part des exploitations de forme juridique sociétaire



Les principales formes sociétaires

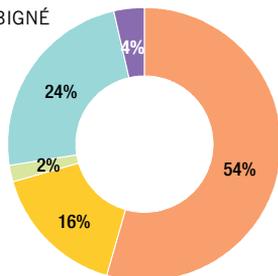
GAEC. Groupement agricole d'exploitation en commun

SCEA. Société civile d'exploitation agricole

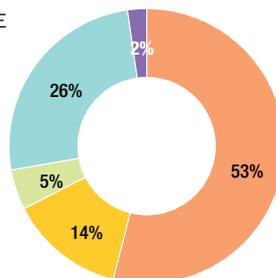
EARL. Exploitation agricole à responsabilité limitée

> PAR COMMUNAUTÉ

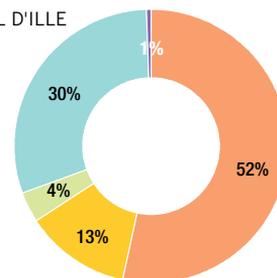
PAYS D'AUBIGNÉ



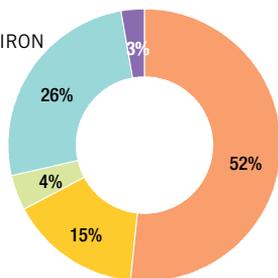
PAYS DE LIFFRÉ



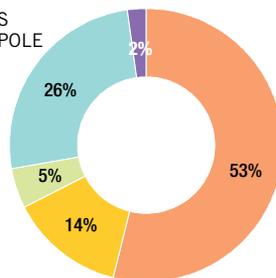
VAL D'ILLE



PAYS DE CHÂTEAUGIRON



RENNES MÉTROPOLE



Source : MSA, Portes de Bretagne

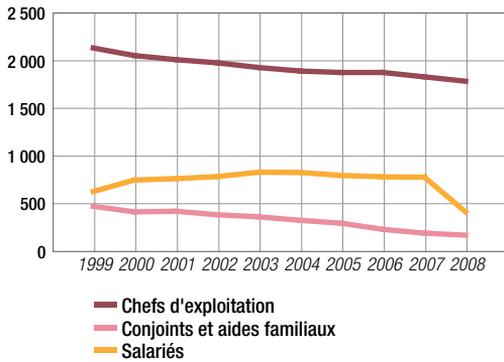


© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

LES ACTIFS AGRICOLES

Nombre d'actifs agricoles

> PAYS DE RENNES



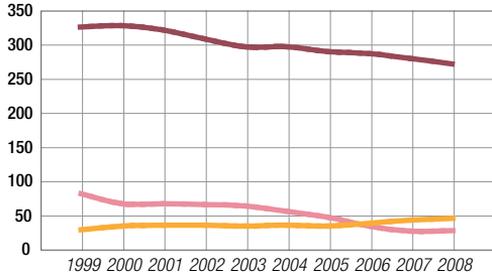
Une diminution du nombre d'actifs qui se poursuit

Le Pays de Rennes a perdu plus du quart de ses actifs agricoles entre 1999 et 2008, soit un rythme de diminution moins rapide que celui du nombre de sièges d'exploitation sur cette même période (supérieure à 40 %). La part des actifs agricoles dans l'emploi total continue de diminuer passant de 1,6 % en 1999 à 1,2 % en 2006.

Ce sont les conjoints et les actifs familiaux dont le nombre a le plus diminué entre 1999 et 2009 : ils ont perdu les deux tiers de leur effectifs. Sur la même période, le nombre de salariés a été réduit d'un peu plus d'un tiers, avec des variations annuelles plus importantes. Le nombre de chefs d'exploitation a également diminué de 16 % sur cette période, avec une diminution annuelle moyenne de l'ordre de 2 %.

> PAR COMMUNAUTÉ

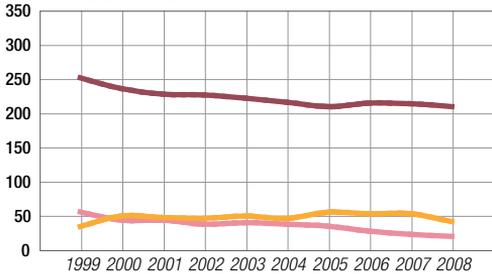
PAYS D'AUBIGNÉ



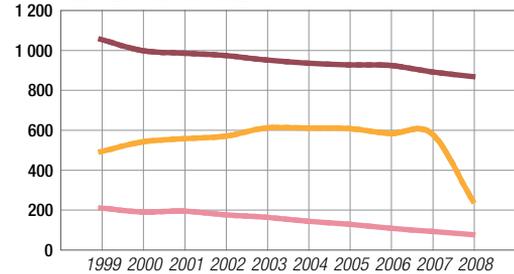
Les chefs d'exploitation et actifs familiaux sont exprimés en UTH. Les salariés sont exprimés en ETP (reconverti en base 35h sur la période), ils sont donnés à titre indicatif car certaines activités du champ agricole n'étaient pas prises en compte. La liste des regroupements de communes (EPCI, Pays, cantons...) utilisée est celle de l'année 2010.

UHT. Unité de travail humain
ETP. Équivalent temps plein

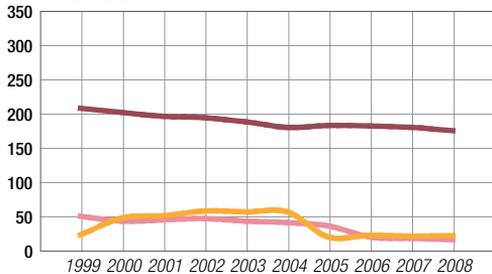
PAYS DE CHÂTEAUGIRON



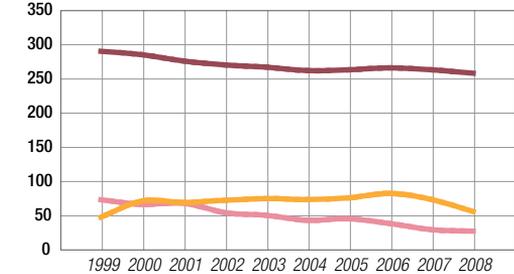
RENNES MÉTROPOLE



PAYS DE LIFFRÉ



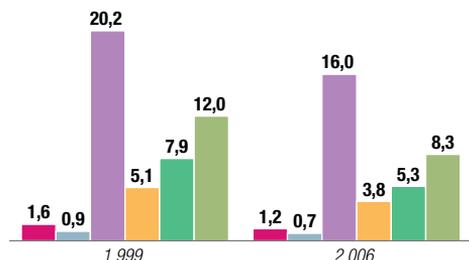
VAL D'ILLE



Sources : MSA, Portes de Bretagne

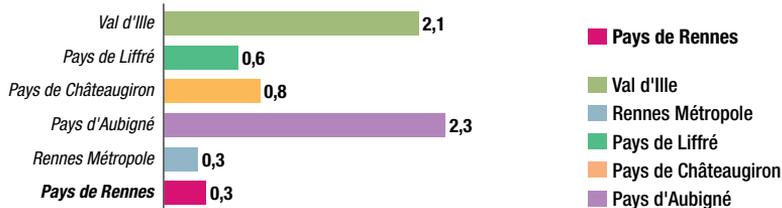
> PAYS DE RENNES / COMMUNAUTÉS

Part des actifs agricoles dans l'emploi total (en %)



Comme tous les secteurs d'activité, l'agriculture fait des gains de productivité du travail si bien que la population active agricole du Pays de Rennes s'est réduite d'un quart entre 1999 et 2008, soit un rythme de diminution moins rapide que celui du nombre de sièges d'exploitation sur cette même période (supérieure à 40 %). La part des actifs agricoles dans l'emploi total continue de diminuer passant de 1,6 % en 1999 à 1,2 % en 2006. Cette part peut être relativement importante dans certains territoires comme le Pays d'Aubigné (16 % en 2006) ou le Val d'Ille (8,3 % en 2006).

Part des salariés agricoles sur l'ensemble des salariés en 2006 (en %)



Sources : MSA, Portes de Bretagne, INSEE



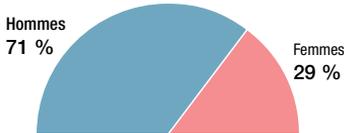
© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

LA DÉMOGRAPHIE AGRICOLE

Chefs d'exploitation par genre

> PAYS DE RENNES

Répartition en 2008



Source : OESR MSA

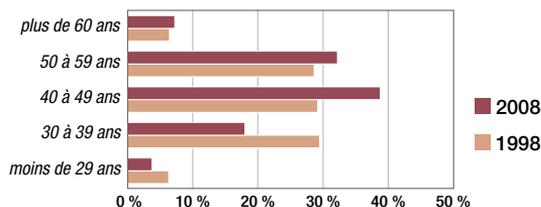
Une population agricole dominée par les hommes et les quadragénaires

La profession agricole est encore très largement dominée par les hommes qui représentent 71 % des chefs d'exploitation sur le Pays de Rennes.

La classe d'âge dominante au niveau des chefs d'exploitation est représentée par les quadragénaires (près de 40 %), ce qui témoigne de la dynamique d'installation entre 1985 et 1995. L'âge moyen des exploitants augmente, ce que traduit nettement l'indice de vieillissement qui passe de 1 chef d'exploitation de plus de 60 ans pour un de moins de 30 ans à 1,9 en 2008. 71 % des chefs d'exploitation du Pays de Rennes ont plus de 40 ans et pratiquement un tiers arrivera à la retraite d'ici une dizaine d'années. Ces nombreux départs à la retraite seront peut-être autant d'opportunités pour de nouvelles installations.

Chefs d'exploitation par classe d'âge

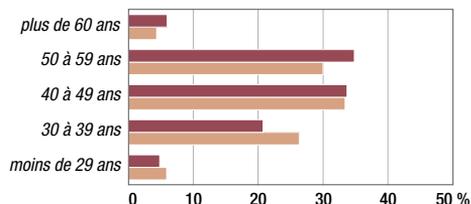
> PAYS DE RENNES



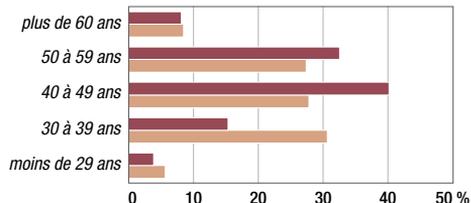
■ Ille-et-Vilaine 2008
■ Pays de Rennes 2008

> PAR COMMUNAUTÉ

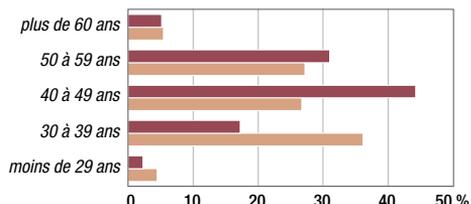
PAYS D'AUBIGNÉ



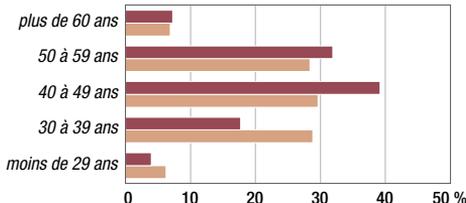
PAYS DE CHÂTEAUGIRON



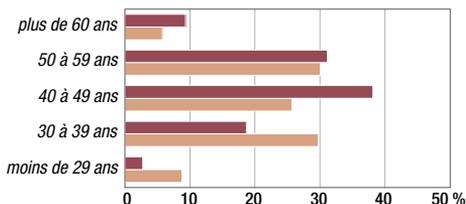
PAYS DE LIFFRÉ



RENNES MÉTROPOLE



VAL D'ILLE



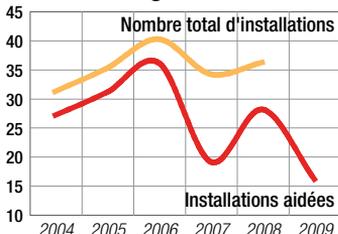
Les communautés sont assez similaires entre elles et très proches de la répartition à l'échelle départementale.

Sources : MSA, Portes de Bretagne

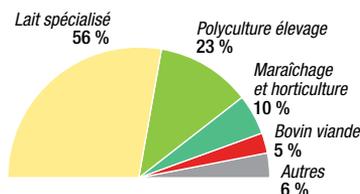
LES INSTALLATIONS ET CESSATIONS D'ACTIVITÉ

> PAYS DE RENNES

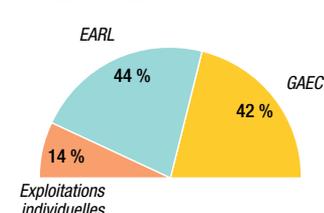
Installations en agriculture



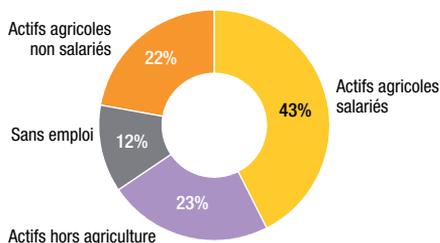
Orientation technico-économique des installations entre 2005 et 2009



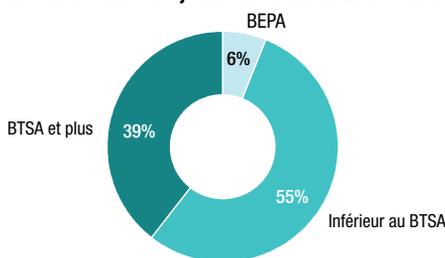
Forme juridique à l'installation entre 2005 et 2009



Statut antérieur des jeunes installés de 2005 à 2009

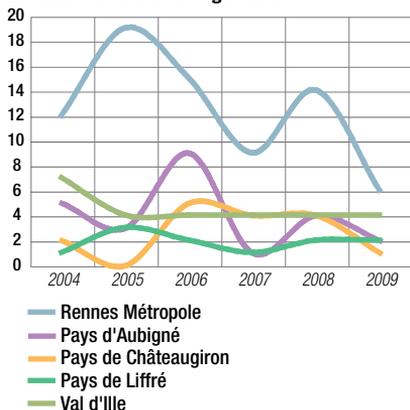


Niveau d'études des jeunes installés de 2005 à 2009



> PAR COMMUNAUTÉ

Installations aidées en agriculture



35 installations par an, principalement en société et orientées vers le lait sur le Pays de Rennes

L'Ille-et-Vilaine est le département breton où le nombre d'installations a été le plus fort entre 2005 et 2009 (32 % des installations bretonnes). En 2009, le département arrive en deuxième position au plan national en matière d'installations aidées, même si le nombre de dossiers a fortement diminué au regard des années précédentes en lien avec la crise économique et la crise dans les grands secteurs de production animale notamment. À l'échelle du Pays, c'est de l'ordre de 35 installations en moyenne par an.

L'orientation des installations reste tournée majoritairement vers le lait (56 % entre 2005 et 2009), et la polyculture élevage (28 %), fidèle à la tradition agricole du bassin rennais. Cependant, il y a en 2009 une baisse des installations en lait spécialisé (moins de 40 %) au profit d'autres types d'exploitations. Les jeunes installés privilégient largement les formes sociétaires (86 %) à l'installation individuelle. Ils étaient déjà des professionnels de l'agriculture pour les deux tiers avant de s'installer (actifs agricoles salariés et non-salariés). L'âge moyen à l'installation est de 30 ans et 39 % des jeunes installés ont un niveau d'études supérieur à bac+2.

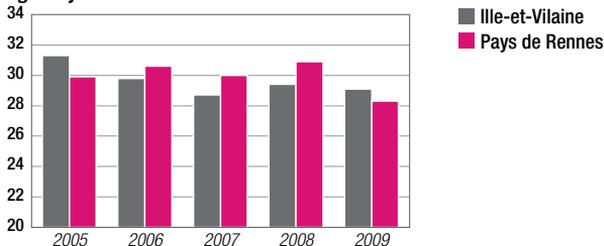
L'installation continue de se faire majoritairement dans le cadre familial, mais de façon moins importante qu'à l'échelle du département (moins de 65 % contre près de 73 % sur l'Ille-et-Vilaine).

Source : ADASEA
méthode ADASEA : Taux d'installation total = immatriculation MSA de moins de 40 ans

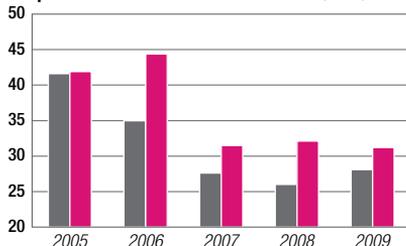
LES INSTALLATIONS ET CESSATIONS D'ACTIVITÉ

> PAYS DE RENNES / ILLE-ET-VILAINE

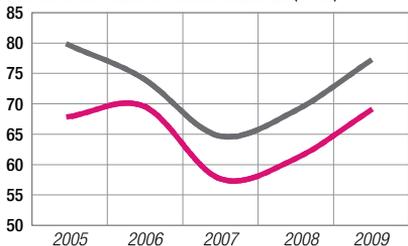
Âge moyen à l'installation



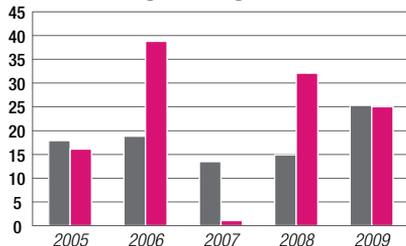
Proportion de femmes à l'installation (en %)



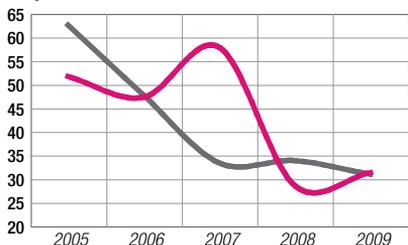
Installation dans le cadre familial (en %)



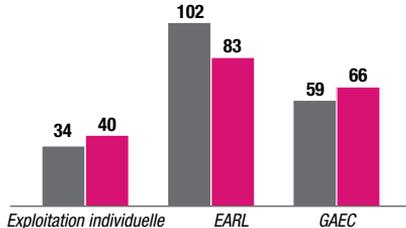
Installation d'origine non-agricole (en %)



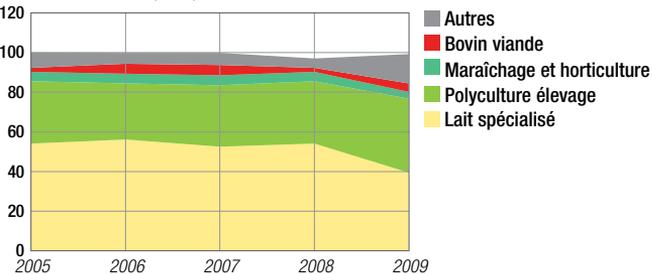
Proportion de mariés à l'installation (en %)



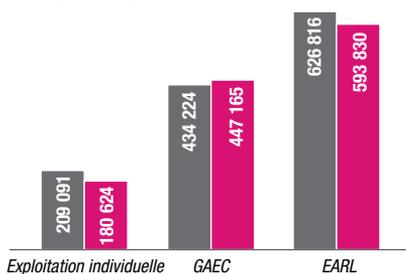
Surface moyenne à l'installation entre 2005 et 2009 (en hectares)



Orientation technico-économique des installations en Ile-et-Vilaine (en %)



Coût moyen des installations aidées entre 2005 et 2009

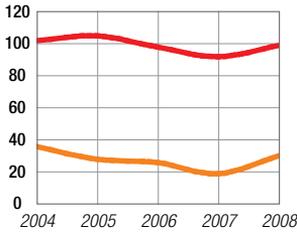


Source : ADASEA
méthode ADASEA : Taux d'installation total = immatriculation MSA de moins de 40 ans

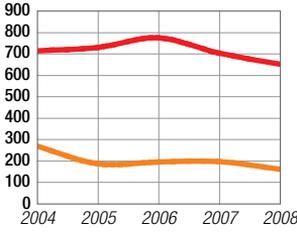
LES INSTALLATIONS ET CESSATIONS D'ACTIVITÉ

Cessation d'activités

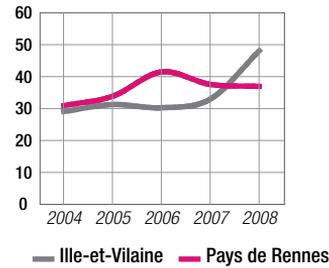
> PAYS DE RENNES



> ILLE-ET-VILAINE

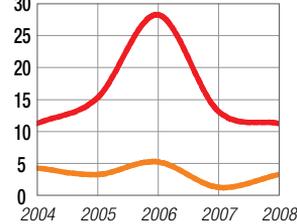


Taux de renouvellement des chefs d'exploitation (en %)



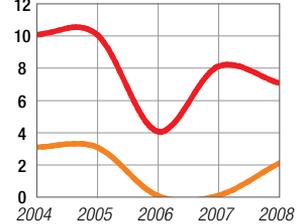
> PAR COMMUNAUTÉ

PAYS D'AUBIGNÉ

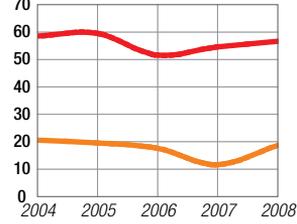


— Cessations d'activité
— Cessations prématurées (avant 55 ans)

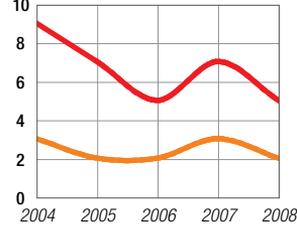
PAYS DE CHÂTEAUGIRON



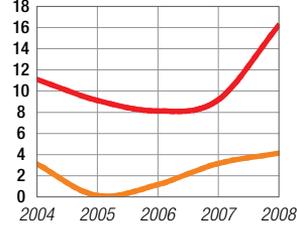
RENNES MÉTROPOLE



PAYS DE LIFFRÉ



VAL D'ILLE

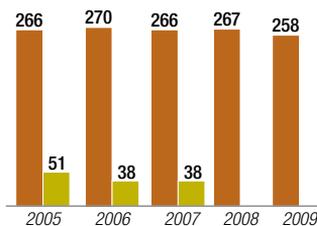


Une centaine d'exploitations arrêtent leur activité tous les ans

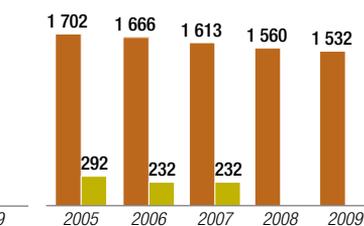
À l'échelle du Pays, 98 exploitations en moyenne ont arrêté chaque année leur activité entre 2004 et 2008. Le taux de renouvellement actuel ne permet pas de compenser les départs (il est de l'ordre de 35,8 %, pour 33,8 % à l'échelle du département). La diminution du nombre total d'exploitants se poursuit donc. En outre, la surface de terres agricoles laissées libres à l'installation lors des cessations d'activité a été divisée par deux en 15 ans (moyenne nationale) ce qui, cumulé à l'évolution de la démographie agricole, aux emprises opérées par l'urbanisation et aux sièges d'exploitation conservés par les cédants, contribue à limiter le nombre d'installations.

Les départs à venir

> PAYS DE RENNES



> ILLE-ET-VILAINE



— Exploitants de plus de 55 ans
— Exploitations en recherche de repreneur

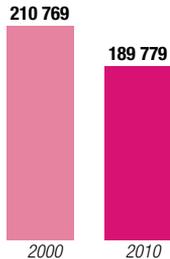
Source : ADASEA

LE POIDS ÉCONOMIQUE

Approche de la valeur économique globale de l'agriculture

> PAYS DE RENNES

Production brute standard (en K€)



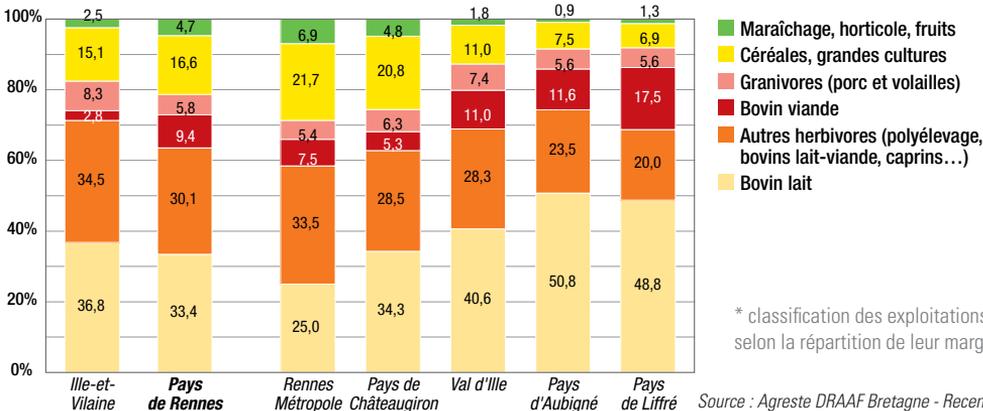
Sources : DRAAF Bretagne (RA 2010)

Selon les premiers chiffres du Recensement de l'Agriculture de 2010, il apparaît que la production brute standard totale des exploitations du Pays de Rennes connaît un recul de l'ordre de 10% au cours des dix dernières années, chiffre similaire à l'échelle du département.

Cette évolution traduit à la fois la baisse des surfaces agricole, celle du cheptel et aussi globalement celle du nombre d'exploitations. En revanche, la PBS moyenne par exploitation progresse d'environ 33 % tandis que, ramenée au nombre d'actifs, elle est en hausse de 20 %.

> PAR COMMUNAUTÉ

Orientations technico-commerciales des exploitations* en 2000



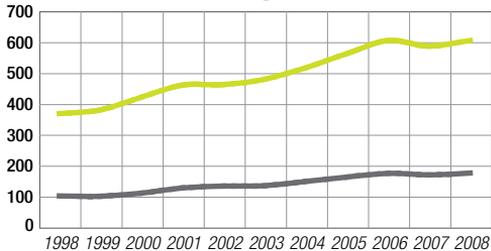
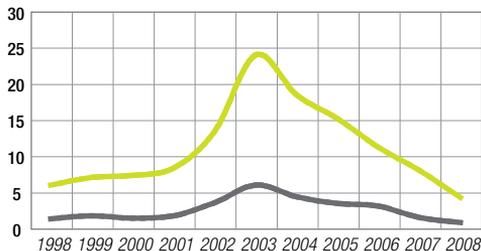
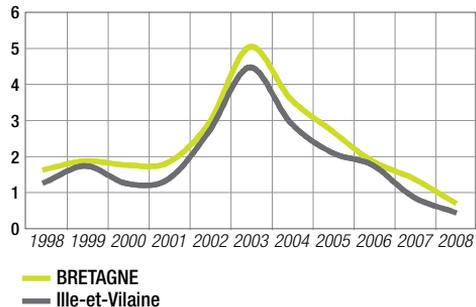
* classification des exploitations selon la répartition de leur marge brute

Source : Agreste DRAAF Bretagne - Recensement agricole 2000

PBS : production brute standard. Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés, pour chaque exploitation, selon des coefficients permettant le calcul de la production brute standard (PBS). Ces coefficients résultent des valeurs moyennes calculées sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations permettant de classer les exploitations selon leur dimension économique en «moyennes et grandes exploitations», quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « grandes exploitations », quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur spécialisation (orientation technico-économique). Comme pour toutes les variables liées à l'exploitation, la PBS est ramenée au siège de l'exploitation.

LES AIDES DIRECTES AU REVENU AGRICOLE

> BRETAGNE / ILLE-ET-VILAINE

Les aides directes au revenu agricole (en million d'€)**Les aides agro-environnementales au revenu agricole** (en million d'€)**Part des aides directes agro-environnementales dans les aides directes totales** (en %)

— BRETAGNE
— Ille-et-Vilaine

Les aides directes. Subventions sur les produits et autres subventions d'exploitation des comptes

Une réorganisation de la PAC qui se traduit par la progression des aides directes

Depuis le milieu des années 1980, les réformes successives de la PAC ont réduit les soutiens aux marchés et donc les prix payés au producteur. En compensation, des aides directes au revenu agricole ont été créées et ont progressivement suppléé à la disparition des soutiens aux marchés (multipliées par 1,7 entre 1998 et 2008). Traduisant l'évolution des attentes de la société, des aides directes consacrées au développement rural ont été mises en place au milieu des années 1990. Elles ne sont qu'une petite proportion des aides totales au développement rural (1 % en 1996 et 9 % en 2006) et ont connu un pic en 2003 (notamment en lien avec les Contrats Territoriaux d'Exploitation). Elles représentent 1,31 millions d'euros d'euros pour le département d'Ille-et-Vilaine en 2008. Depuis l'année 2003, le mécanisme de conditionnalité des aides s'applique et le paiement des subventions est conditionné au respect d'un cahier des charges environnemental.

La réforme de la PAC qui s'appliquera en 2014 s'appuiera sur un budget qui sera au mieux maintenu. Les mécanismes d'aides directes seront revus. Ils pourraient notamment intégrer un soutien de base aux surfaces et un nouveau mode de rémunération des services environnementaux rendus par l'agriculture.

La Politique Agricole Commune. La PAC est née à la fin des années 1950. Mise en place pour relancer l'agriculture communautaire ébranlée par la guerre, elle affiche à sa création quatre ambitions fondatrices : conquérir l'autonomie alimentaire, stabiliser les marchés, assurer un niveau de vie équitable pour les agriculteurs et des prix accessibles pour les consommateurs, moderniser l'agriculture et augmenter sa productivité. Si ces ambitions sont toujours d'actualité, la PAC a fortement évolué depuis sa création. Régulièrement réformée, elle a été adaptée pour respecter les règles de l'Organisation Mondiale du Commerce ainsi que prendre en compte la globalisation de l'économie, l'élargissement de l'Union européenne et les nouvelles attentes de la société. Son budget est désormais soumis à la discipline financière et ne peut quasiment plus progresser, de fait, la part du budget de la PAC dans le budget total de l'Europe décline (passant de 70 % en 1984 à environ 40 % aujourd'hui).

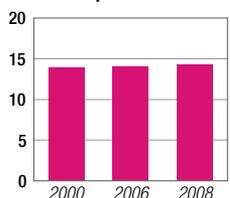
Source : Agreste

Les productions

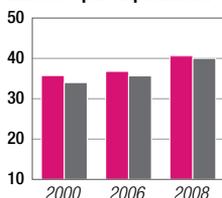
Les exploitations laitières

> PAYS DE RENNES

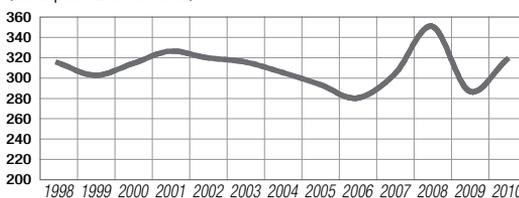
Part des producteurs de lait du Pays de Rennes dans le département (en %)



Nombre moyen de vaches laitières par exploitation

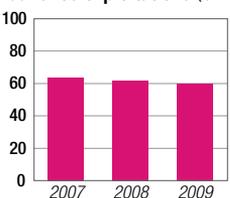


Prix du lait payé aux producteurs en Ille-et-Vilaine (en € pour 1 000 litres)

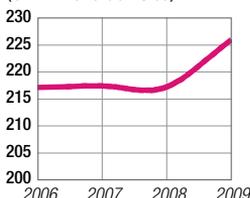


Source : Agreste – DRAAF Bretagne – Enquête mensuelle auprès des laiteries

Part des exploitations laitières dans les exploitations (en %)



Quotas laitiers (en millions de litres)



■ Pays de Rennes ■ Ille-et-Vilaine

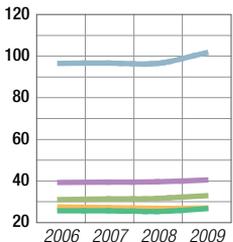
Une agriculture à dominante laitière très productive mais impactée par la crise

À l'instar de l'Ille-et-Vilaine, le Pays de Rennes est un territoire très orienté vers la production de lait. Il fait partie des plus gros producteurs de lait du département (3e) et se classe premier en matière de volume de lait produit par exploitation. Même si le nombre de producteurs de lait diminue ces dernières années sur le Pays (moins rapidement qu'à l'échelle régionale ou départementale), près de 60 % des exploitations du territoire produisent encore du lait en 2009. Le volume de lait produit, globalement stable, a tendance à progresser sur la période récente (augmentation des quotas de 3,8 % entre 2006 et 2009), ainsi que le nombre de vaches par exploitation (plus 12 % entre 2000 et 2008), alors même que le cheptel se réduit (moins 8 % entre 2000 et 2008). Les exploitations laitières du Pays gagnent encore en productivité.

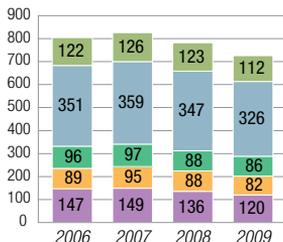
Les prix payés aux producteurs connaissent une tendance à la baisse depuis les années 2000. Ils sont devenus très fluctuants depuis 2006, s'envolant en 2007 et 2008, puis s'effondrant en 2009 (- 22 %) pour revenir au cours de 2006. Le prix du lait remonte à nouveau en 2010 pour atteindre 317 euros.

> PAR COMMUNAUTÉ

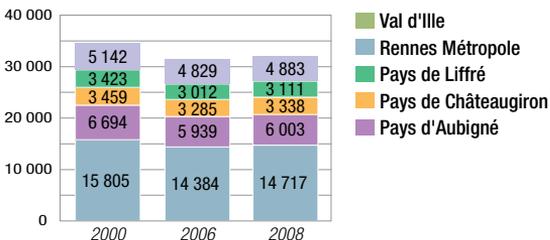
Quotas laitiers par territoire (en millions de litres)



Nombre de producteurs de lait



Nombre de vaches laitières



Sources : Office de l'élevage (jusqu'en 2007) / SRISE – DRAAF Bretagne – fichier administratif ASP (depuis 2008) et Agreste RA 2000 SISA BDNI au 31 décembre 2006 et 2008



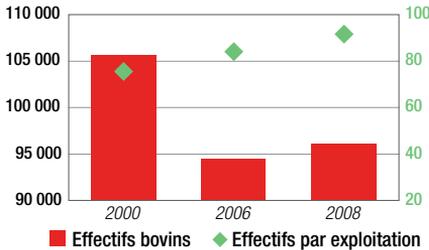
© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

Les quotas laitiers. Le régime de quotas laitiers est une politique mise en place dans l'Union européenne, dans le cadre de la politique agricole commune, à partir de 1984 pour limiter et stabiliser la production laitière (lait de vache). Chaque pays bénéficie d'une référence nationale de production, répartie entre les producteurs. Dans le cadre de la disparition progressive des quotas (horizon 2015), les références sont augmentées chaque année depuis 2006 (plus 2,5 % en 2008-2009).

Les bovins

> PAYS DE RENNES

Nombre de bovins

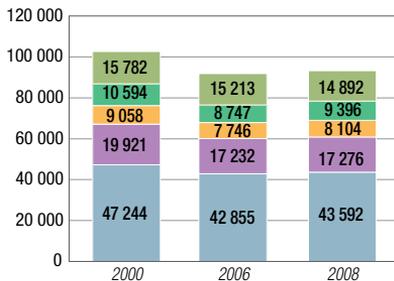


Une production de viande bovine qui baisse, mais se concentre

Le Pays de Rennes est à l'image du département en ce qui concerne la production de bovin viande, avec une réduction du cheptel de l'ordre de 9 % entre 2000 et 2008. Le nombre de sièges d'exploitation dans cette production a reculé de 25 % sur cette période. Dans le même temps, le nombre de bovins (lait, viande ou mixte) par exploitation a augmenté (de l'ordre de 21,5 % par exploitation). Quant à la production de veaux de boucherie, suite à des difficultés persistantes, elle semble être entrée dans une dynamique de déclin.

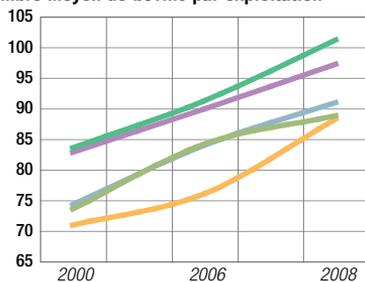
> PAR COMMUNAUTÉ

Nombre de bovins

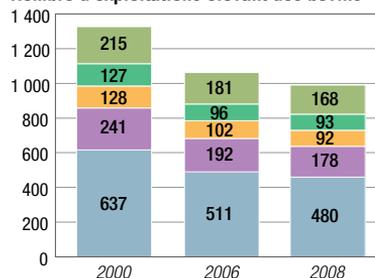


- Val d'Ille
- Pays de Liffré
- Pays de Châteaugiron
- Pays d'Aubigné
- Rennes Métropole

Nombre moyen de bovins par exploitation



Nombre d'exploitations élevant des bovins



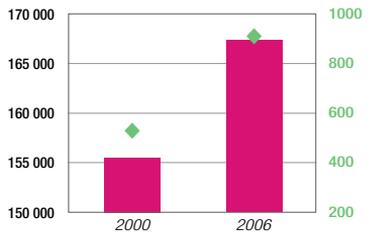
Sources : DRAAF Bretagne, SRISE, Agreste RA 2000, SISA BDN au 31 décembre 2006 et 2008



LES PRINCIPAUX CHEPTELS

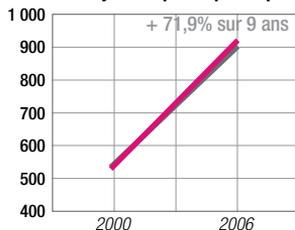
Les porcs

> PAYS DE RENNES

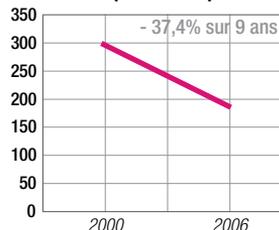


■ Nombre de porcs
◆ Capacité moyenne en effectifs par exploitation

Nombre moyen de porcs par exploitation



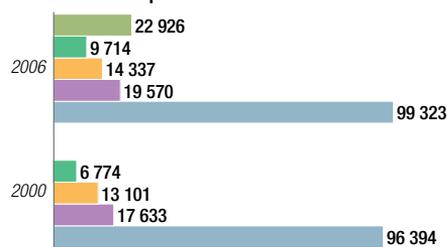
Nombre d'exploitations porcines



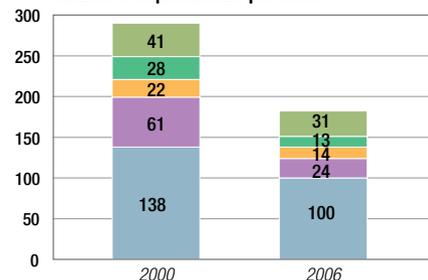
— Ille-et-Vilaine
— Pays de Rennes

> PAR COMMUNAUTÉ

Nombre de porcs

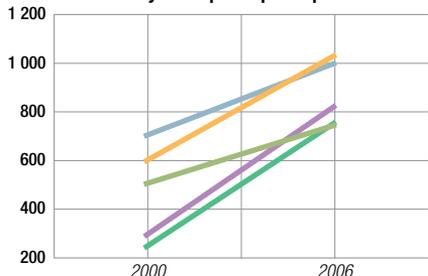


Nombre d'exploitations porcines



■ Val d'Ille
■ Pays de Liffré
■ Pays de Châteaugiron
■ Pays d'Aubigné
■ Rennes Métropole

Nombre moyen de porcs par exploitation



Une production porcine qui se développe et se concentre

Le nombre d'exploitations porcines a diminué de 37,4 % entre 2000 et 2006, alors que, dans le même temps, le nombre de porcs sur le territoire et par exploitation a progressé (+7,6 % pour les effectifs et +71,9 % pour le nombre moyen de porcs par exploitation, passant de 529 à 909 individus en moyenne par exploitation). Il convient de signaler qu'en 2008, 57 % des porcs produits en France l'étaient en Bretagne, dont 9 % en Ille-et-Vilaine. Une crise persistante a démarré dans la filière porcine en 2007, conjuguant les effets du coût élevé des matières premières, de la concurrence des bassins de production extérieurs mais également les conséquences plus globales de la crise économique mondiale (baisse des exportations, affaiblissement du marché intérieur...).



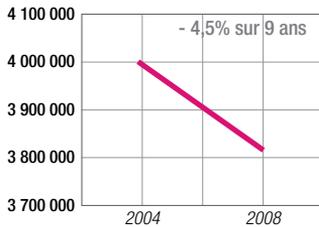
© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

Sources : SRISE DRAAF Bretagne - RA 2000, Agreste Recensement des sites porcs en 2006

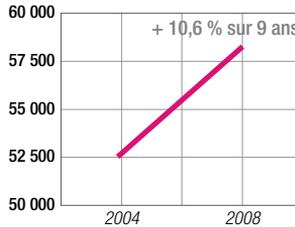
L'aviculture

> PAYS DE RENNES

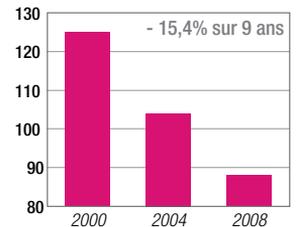
Nombre de volailles de chair



Nombre de poules pondeuses

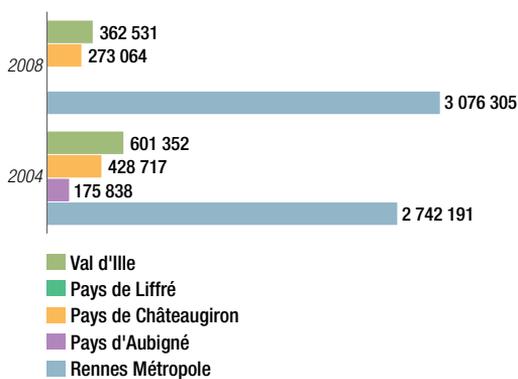


Nombre d'exploitations avicoles



> PAR COMMUNAUTÉ

Nombre de volailles de chair

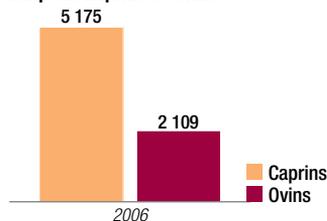


Moins de volailles de chair et plus de poules pondeuses

Conséquence notamment de la baisse des aides à l'exportation voulue par l'OMC, le nombre d'exploitations avicoles diminue de manière importante (42 %) entre 2000 et 2008. Depuis 2004, le nombre de volailles de chair a diminué de 4,5 % alors que le nombre de poules pondeuses augmente lui de plus de 10 %.

Autres productions animales

Cheptels caprins et ovins



Mais aussi des chèvres, des moutons et des lapins

De manière plus marginale, des cheptels caprins (22 % du cheptel breton) et ovins (2 % du cheptel breton) sont également présents sur le territoire (les effectifs ne dépassaient pas les 7 300 individus en 2006), ainsi que des lapins. La forte présence de chèvres sur le territoire (près de 40 % du cheptel départemental) s'explique par la présence d'une laiterie spécialisée (Triballat).

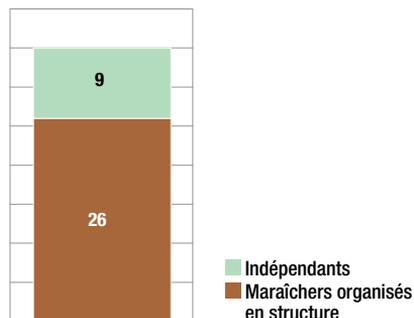


© Audiar (Emmanuel Bouriau)

Sources : DRAAF Bretagne, SRISE RA 2000 - Recensement agricole, Agreste - Recensement avicole 2004 et 2008

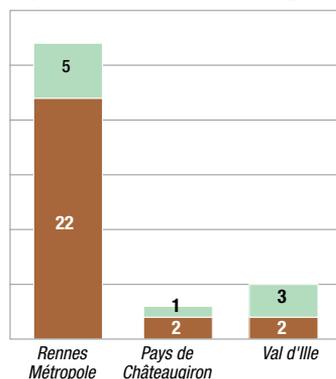
> PAYS DE RENNES

Les producteurs de légumes en 2006
 (nombre d'exploitations)



> PAR COMMUNAUTÉ

Répartition des producteurs de légumes en 2006



Source : Chambre d'agriculture 35 (enquête téléphonique)

Pays de Rennes	ETP* (estimation)	Surfaces (estimation en Ha)	Volume livré (estimation en T)
Maraîchers organisés en structure	389	53	20 394
Indépendants	20	-	-

* Équivalent temps plein

Le maraîchage à proximité de la ville centre

La grande majorité des maraîchers du Pays de Rennes est principalement installée à proximité de la ville de Rennes dans sa ceinture verte (77 %). La production maraîchère est spécialisée dans la production de tomates sous serres. Les données concernant les autres maraîchers (plein-champ, serres froides...) ne sont pas connues. Ces données devraient être connues suite au recensement de l'agriculture de 2010 et intégrées à cet observatoire.



© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

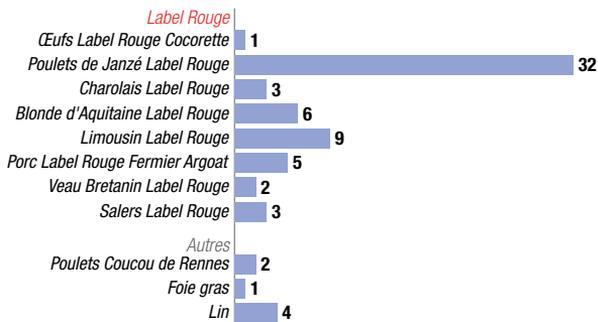


© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

Les exploitations dans les nouvelles filières

> PAYS DE RENNES

Nombre d'exploitations dans les nouvelles filières en 2008

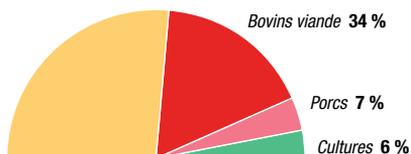


De nouvelles filières et le développement des signes officiels de qualité

De nombreuses productions agricoles sur le Pays de Rennes sont labellisées (type Label Rouge) et un certain nombre d'exploitations s'engage dans une production à plus forte valeur ajoutée (5 % en 2008). Ces nouvelles filières concernent pour le moment essentiellement l'aviculture (53 %) et la viande bovine (34 %).

Répartition des types d'exploitations nouvelles filières en 2008

Aviculture (œufs, poulets, foie gras...) 53 %



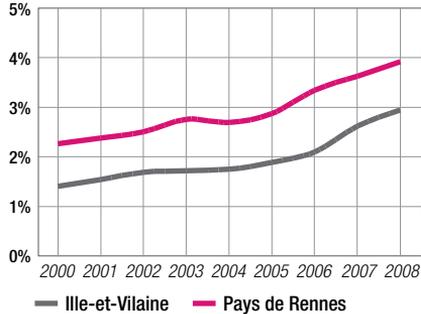
Source : Chambre d'agriculture 35



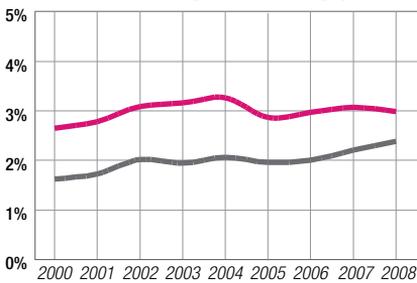
© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

> PAYS DE RENNES

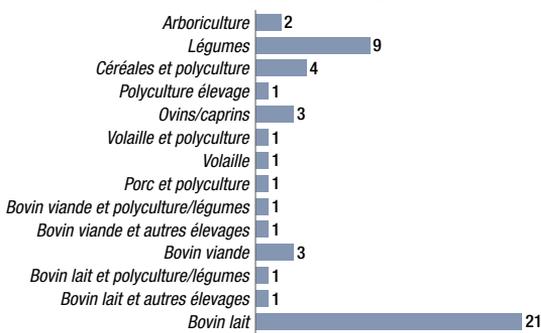
Part des exploitations agricoles en agriculture biologique



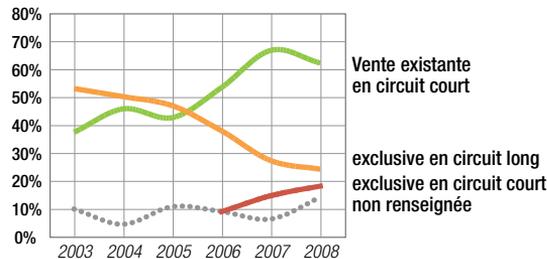
Part des surfaces en agriculture biologique dans la SAU



Les types de production en agriculture biologique en 2008



Circuits de commercialisation



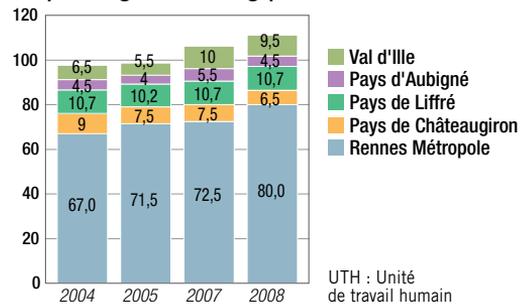
Source : Observatoire du réseau GAB/FRAB - 2010

Augmentation du nombre d'exploitations en agriculture biologique

En 2011, le Pays de Rennes compte 86 sièges d'exploitation en agriculture biologique (plus de 6,5 % des sièges). L'agriculture biologique est plus développée sur le Pays de Rennes qu'en Ille-et-Vilaine (près de 23 % des sièges du département), et suit les mêmes tendances d'évolution. En 2008, 3 % des surfaces du Pays étaient exploitées en agriculture biologique ce qui est loin des objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement (6 % des surfaces en 2012 et 20 % en 2020). Les surfaces qui avaient dépassé les 3 % en 2004, stagnent et représentent 2,9 % de la SAU en 2008. Le nombre d'emplois en agriculture biologique progresse de plus de 12 % entre 2004 et 2008 et la branche compte 112 actifs en 2008.

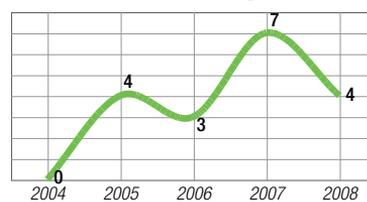
La majorité des exploitations qui se tournent vers l'agriculture biologique est orientée vers le lait (46 %) ou les légumes (18 %). Les surfaces en agriculture biologique sont principalement des herbages (73 %), en lien avec l'élevage laitier notamment.

L'emploi en agriculture biologique (UTH)

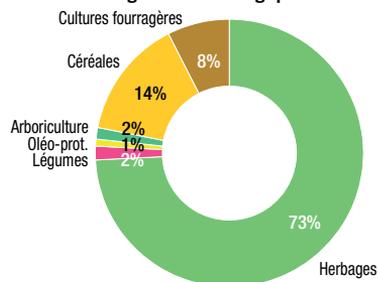


UTH : Unité de travail humain

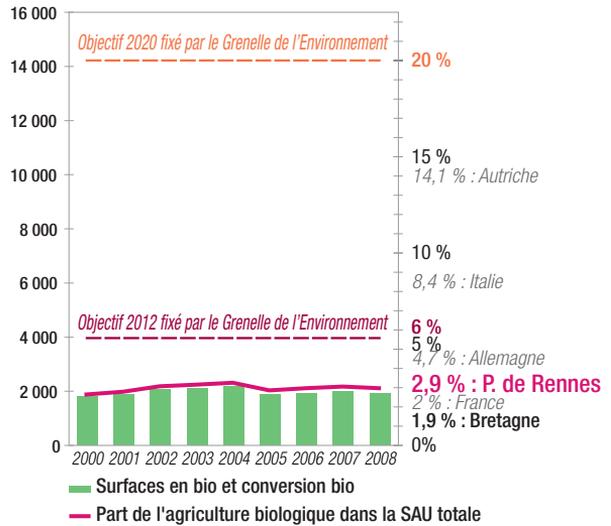
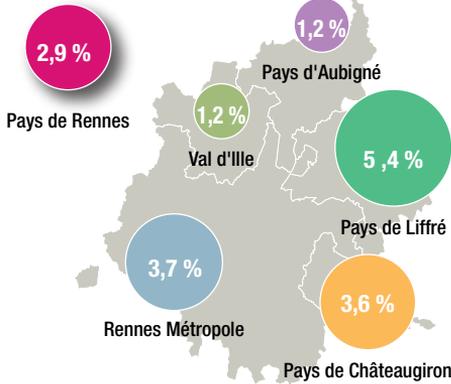
Installations et conversions en agriculture biologique



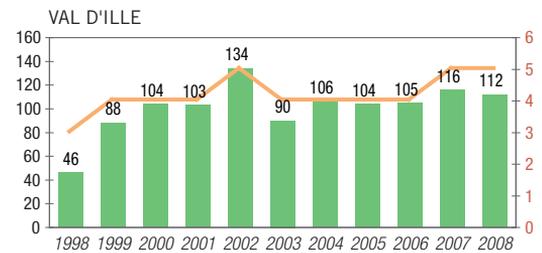
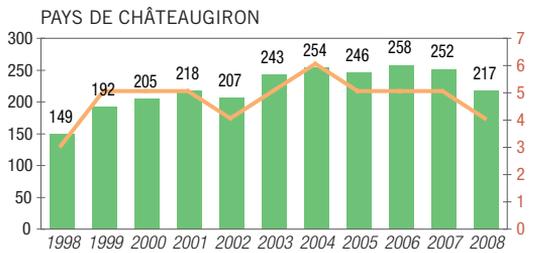
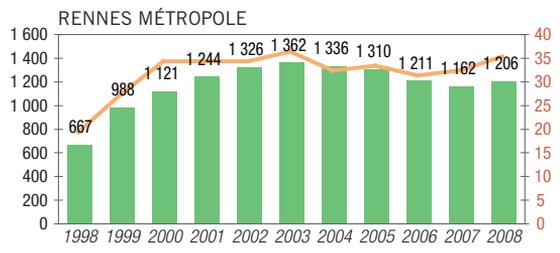
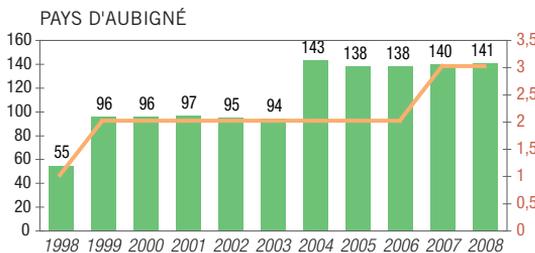
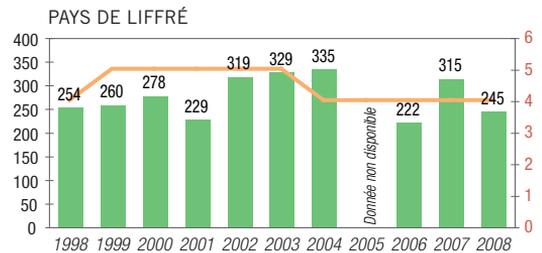
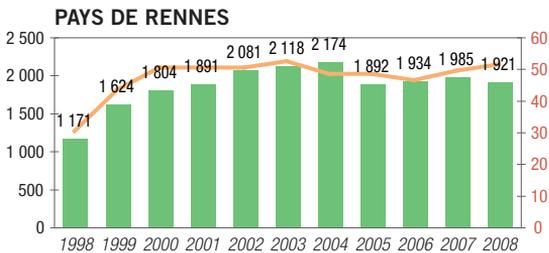
Assolement en agriculture biologique en 2008



Surfaces en agriculture biologique en 2008



Évolution du nombre de fermes et des surfaces en agriculture biologique



■ Surfaces en bio et conversion bio — Nombre de fermes certifiées bio*

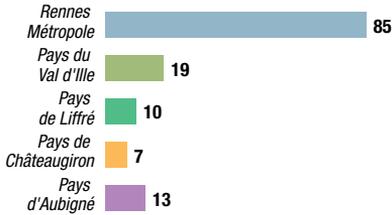
* Nombre de producteurs qui ont renseigné les surfaces en 2008 sur le Pays : 47

Source : Observatoire du réseau GAB/FRAB - 2010

Les exploitations en circuits courts

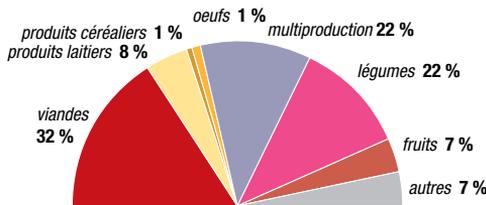
> PAR COMMUNAUTÉ

Nombre d'exploitations en circuits courts par territoire

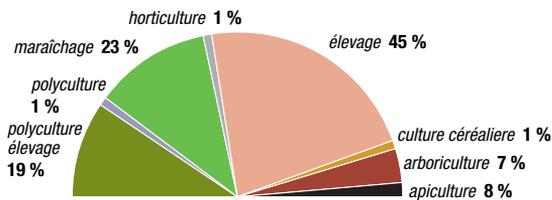


> PAYS DE RENNES

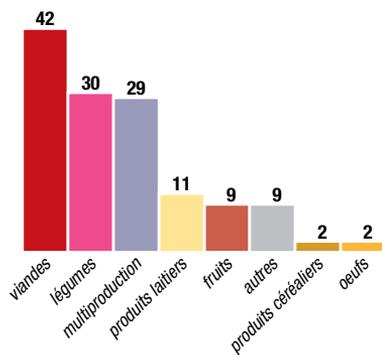
Production principale des exploitations en circuits courts



Système de production des exploitations



Nombre d'exploitations par production principale

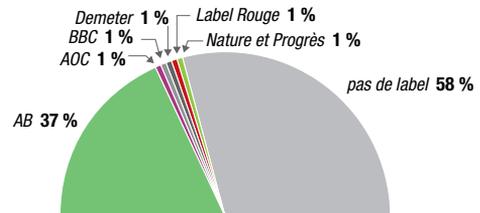


Source : Données issues de l'Observatoire des circuits courts du Pays de Rennes (CA 35, FRAB, FR-Civam)

Plus de 10 % des exploitations en circuits courts

Pas moins de 134 exploitations sont engagées dans les circuits courts sur le Pays de Rennes en 2011, soit plus de 10 % des exploitations. Plus de la moitié produit des viandes (32 %) ou des légumes et fruits (29 %). Un nombre important d'exploitations réalise des productions multiples (22 %). L'approche par système de production fait ressortir que la majorité des exploitations en circuits courts se consacre principalement à l'élevage (64 %), comme la majorité des exploitations du territoire. Par ailleurs, près du quart des exploitations en circuit court pratique le maraiçage, c'est plus que pour la moyenne des exploitations du territoire (beaucoup d'installations en circuits courts se font en maraiçage). La majorité des exploitations est en production conventionnelle (58 %) et plus d'un tiers est certifié en agriculture biologique.

Les labels de qualité des exploitations en circuits courts



© Audiar (Emmanuel Bouriau)

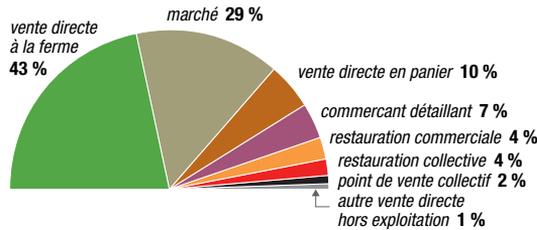
Les dispositifs de circuits courts

> PAYS DE RENNES

Dispositifs en circuits courts du Pays de Rennes en 2011



Dispositifs en circuits courts du Pays de Rennes en 2011



Le nombre moyen de producteurs impliqués par dispositifs en 2011



Pas loin de 200 dispositifs de vente

Pas loin de 200 dispositifs de vente en circuits courts sont présents sur le Pays de Rennes en 2011. Ces dispositifs font état des différentes modalités de vente en circuits courts. Une même exploitation peut recourir à plusieurs dispositifs. La vente directe à la ferme (43 %) et la vente sur les marchés (29 %) représentent les formes de vente dominantes. Il existe 58 marchés sur le Pays de Rennes.

D'autres dispositifs sont en plein développement comme le montre la dynamique des paniers qui connaît une envolée depuis 2006. De même la restauration (collective et commerciale) se développe de plus en plus, notamment depuis les cinq dernières années.

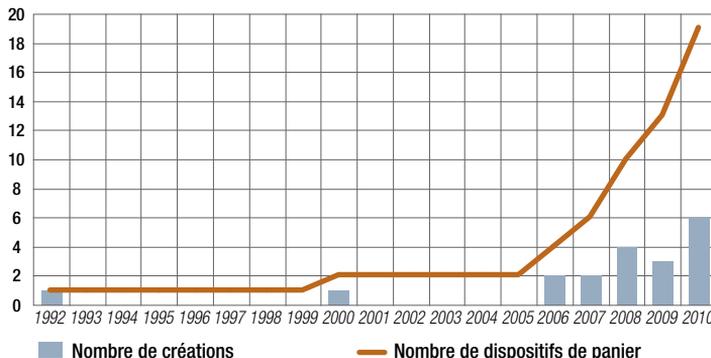
Il existe trois points de vente collectifs qui sont localisés à proximité immédiate de Rennes (2 magasins Brin d'Herbe et un magasin douz' Aromes) et qui vendent tous types de produits.

L'observatoire des circuits courts en cours de réalisation devrait permettre d'apporter un éclairage détaillé sur l'évolution de ce mode de commercialisation des produits agricoles sur le territoire du Pays de Rennes.



© Rennes Métropole (Maro Rappinier)

Création des dispositifs de vente en paniers sur le Pays de Rennes

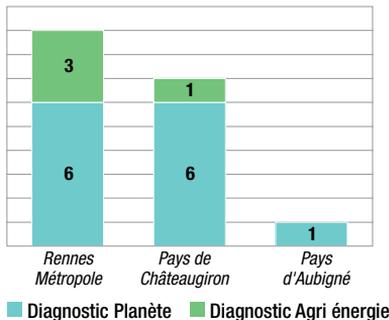


Source : Données issues de l'Observatoire des circuits courts du Pays de Rennes (CA 35, FRAB, FR-Civam)

Premiers éléments

> PAR COMMUNAUTÉ

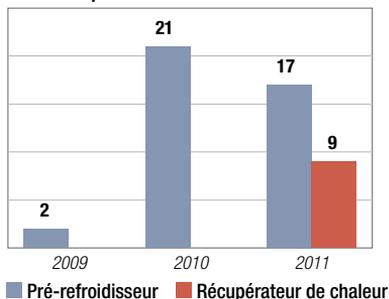
Nombre de diagnostics énergie réalisés en 2008



Source :
Chambre
d'agriculture 35

> PAYS DE RENNES

Installation de prérefroidisseurs
et de récupérateurs de chaleur



Source :
GIE Lait-Viande
de Bretagne

Une prise en compte croissante des enjeux énergétiques

La question de l'énergie devient centrale, tant pour l'activité agricole que pour les autres secteurs. Aller vers plus d'efficacité énergétique des exploitations et développer la production d'énergie locale est un des nouveaux enjeux pour l'agriculture.

En 2008, 17 exploitations du territoire avaient réalisé un diagnostic « énergie » sur leur exploitation. Depuis 2009, les exploitations laitières du territoire se sont dotées d'équipements visant à économiser l'énergie : 40 se sont équipées de pré-refroidisseurs et 9 de récupérateurs de chaleur. D'autres initiatives telles que le séchage de foin en grange ont également vu le jour. Par ailleurs, en matière de lutte contre l'effet de serre, plusieurs pistes sont explorées telles que la substitution des énergies fossiles par des énergies renouvelables et la séquestration du carbone (biomasse, sols).



© Photothèques des Chambres d'agriculture - CHARLERY J.

En ce qui concerne la production d'énergie, une installation de méthanisation est en phase de finalisation sur une exploitation de la commune de Gévezé en 2011 (4 installations ont déjà vu le jour en Ille-et-Vilaine).

La filière bois-énergie est également présente sur le territoire et permet d'alimenter des chaudières individuelles ou collectives. En 2011, 22 chaufferies bois existent dans des exploitations agricoles (la puissance de ces chaudières varie de 10 à 200 kW, avec une moyenne à 46 kW). La consommation totale de ces chaudières atteint 400 tonnes de bois par an (18 tonnes en moyenne par exploitation). Les autres chaufferies installées sur le territoire, au nombre de 13, concernent principalement l'industrie du bois (39 %). Ces chaudières consomment annuellement près de 9 500 tonnes de bois.

Hors agriculture, un projet de centrale photovoltaïque au sol de près de 11 hectares est en cours sur la commune de Melesse, d'une puissance de 4,5 MWc. Les données sur les installations photovoltaïques n'ont pas encore été intégrées à l'observatoire.



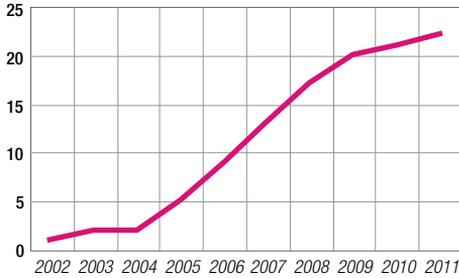
© GIE Lait Viande de Bretagne

Chaufferies bois

> PAYS DE RENNES

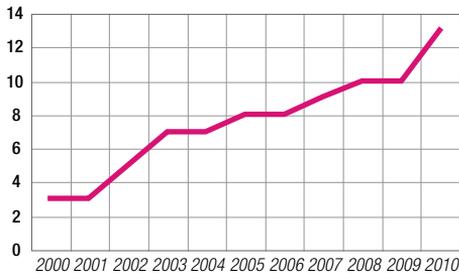
• Sur les exploitations agricoles

Nombre de chaudières bois agricoles sur le Pays de Rennes

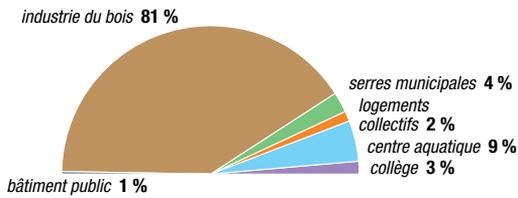


• Hors agriculture

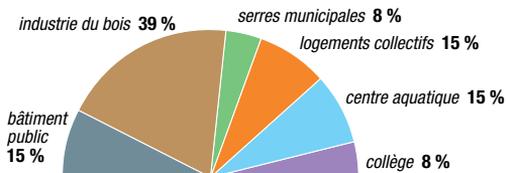
Nombre de chaufferies



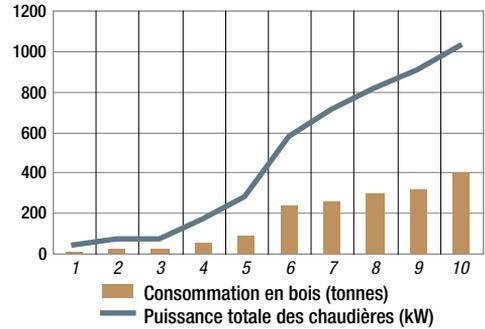
Puissance totale par type de bâtiments



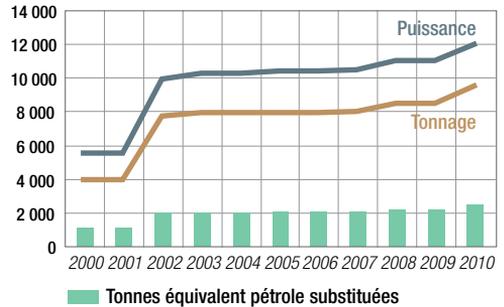
Types de bâtiments concernés



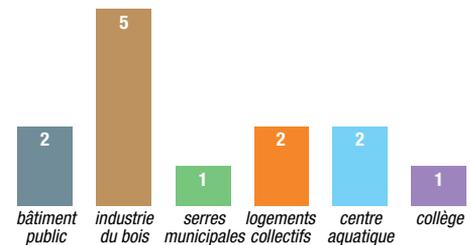
Puissance totale des chaudières et consommation en bois



Puissance et tonnage des chaufferies



Types de bâtiments concernés



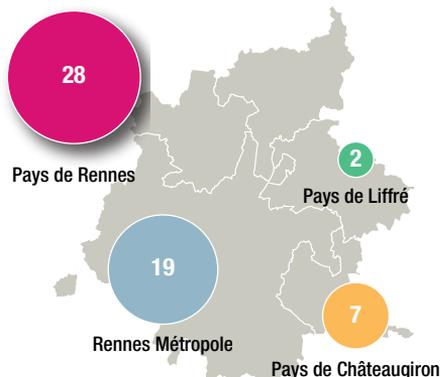
Source : AILE

© Rennes Métropole (Marc Rappilliard)

LES INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES

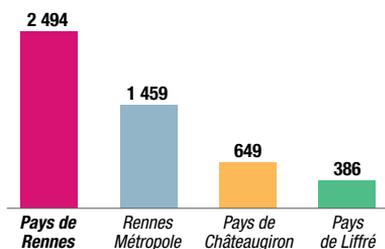
> PAYS DE RENNES

Établissements agroalimentaires en 2007

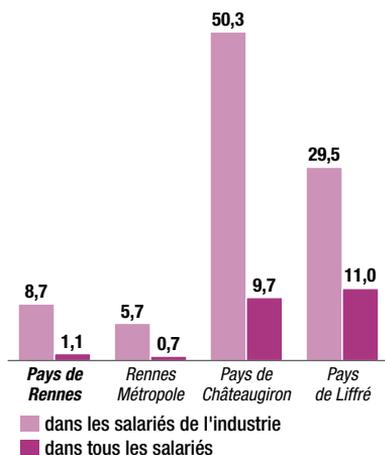


Source : INSEE

Salariés dans l'industrie agroalimentaire en 2007

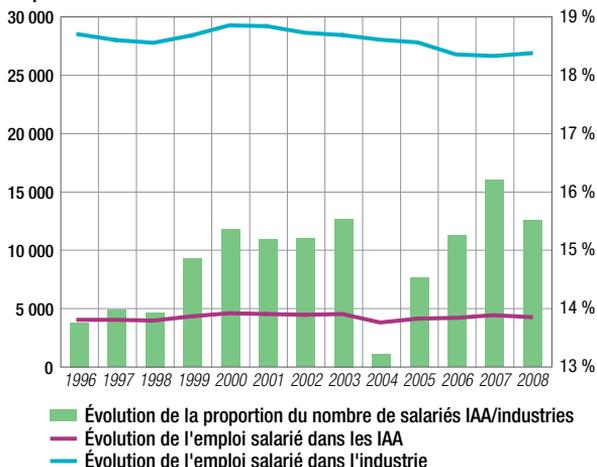


Part des salariés IAA en 2007 (en %)



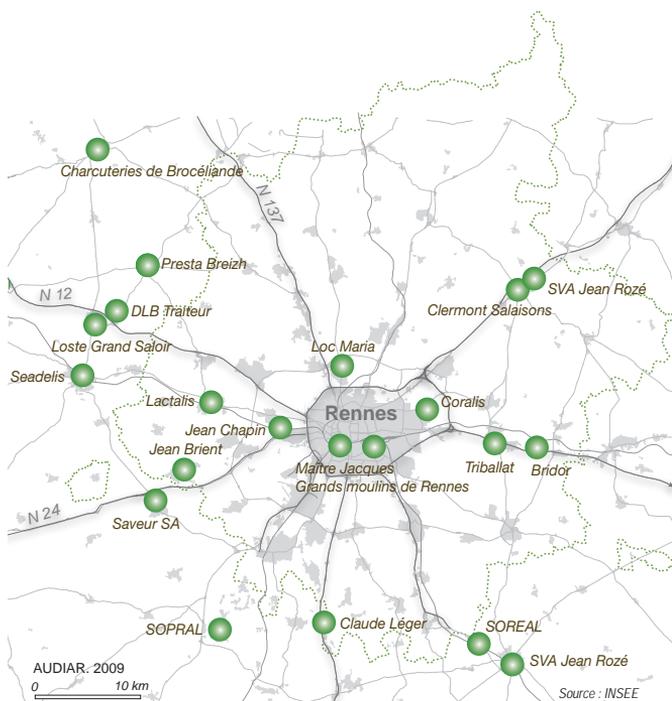
Source : Agreste DRAAF Bretagne – EAE 2007

Emploi salarié dans les IAA et dans l'industrie



Des industries de transformation des produits agricoles

Les industries agroalimentaires présentes sur le Pays de Rennes totalisent 28 établissements, localisés principalement le long des grands axes de communication (près de 9 % des établissements bretons). Ces industries sont en lien direct avec l'activité agricole, même si certaines exploitent des produits provenant d'autres territoires que le Pays. Ces établissements emploient près de 2 500 salariés en 2007 (8,7 % des salariés de l'industrie et 1,1 % de tous les salariés du territoire).



AUDIAR. 2009
0 10 km

Source : INSEE

L'Audiar remercie les partenaires de l'observatoire qui ont contribué à sa réalisation



AGENCE D'URBANISME ET DE
DÉVELOPPEMENT INTERCOMMUNAL
DE L'AGGLOMÉRATION RENNAISE
4 avenue Henri Fréville CS 40716
35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 www.audiar.org

2011B-012-ETU-013